Le Rempart

11ième année — No. 16 — le 17 aout, 1977

Le délai de 30 jours est écoulé



Selon le bill, obligeant le conseil scolaire d'Essex d'établir une école secondaire de langue française, adopté en troisième lecture par la législature ontarienne, le 11 juillet, le délai accordé au conseil, pour prendre les mesures nécessaires, est terminé. C'est maintenant une deuxième étape qui commence.

Toujours, selon le bill, si le conseil scolaire omet de prendre action (commencer les procédures pour la construction de l'école), le ministre peut dans un avis écrit au conseil, charger le conseil de prendre cette action, dans un délai précisé dans l'avis, qui ne soit pas moins de dix jours, après l'envoi de l'avis.

La presse anglaise mentionnait que le ministre Wells a souligné, le 10 août, que la construction de l'école secondaire française d'Essex, par Queen's Park, coûterait, aux payeurs de taxes, un surplus de $160,000 à $200,000.

Les journaux anglais et français de par tout le Canada, suivent de près les évènements entourant l'obtention et la construction de cette école.

Même la presse américaine fait état de la situation. Dans le numéro du 8 août, Ken Fireman du Detroit Free Press, écrit un article intitulé "French School Issue Splits Canadians". Il cite entre autre M. Wilfred Fortowski, président du "Essex Ratepayers Association", Mlle Lucille Bézaire, étudiante à l'école secondaire de Belle Rivière, Mme Ashton, présidente du Conseil Scolaire d'Essex, et M. Aurèle Bénéteau, conseillier scolaire et président du CCLF.

Vous trouverez une traduction du bill, concernant l'école en page 7.

Annuaire téléphonique bilingue

Pour la première fois dans son histoire, l'annuaire téléphonique de Windsor et des environs devient bilingue.

Les pages liminaires de l'annuaire 1977-78 seront en français et en anglais. Les francophones auront donc la possibilité de lire dans leur propre langue sur des sujets tels les conseils en vue de tirer un meilleur parti de l'annuaire, où trouver les indicatifs régionaux pour les appels interurbains faits à l'intérieur du continent Nord-Américain, les périodes de rabais pour les appels interurbains et autres renseignements utiles contenus dans les pages liminaires.

"La distribution du nouvel annuaire commencera le 18 août pour se terminer le 6 septembre," affirmait W.G.Horne, directeur commercial de Bell Canada pour cette région.

Cette année, quelque 158,666 annuaires de Windsor seront distribués, comparativement à 156,474 l'an dernier, soit une augmentation de 2,200. Ceci, en dépit de la politique toujours prônée par Bell Canada, consistant à distribuer seulement un annuaire par ménage.

L'annuaire 1977-78 est tout en fleurs avec sa nouvelle couverture. On y trouve un agencement de photos représentant des fleurs sauvages de l'Ontario, avec la fleur provinciale, le trille grandiflore, au centre.

M. Horne mentionnait que dans le cas où quelqu'un n'aurait pas reçu d'annuaire lors de la distribution, il pourrait en obtenir un en appelant le 519) 252-5511 après le 6 septembre.

L'annuaire de Windsor et des environs comprend des inscriptions pour les endroits suivants: Amherstburg, Belle River, Comber, Cottan, Emeryville, Essex, Harrow, Kingsville, La Salle, Leamington, Maidstone, McGregor, Pelee Island, Pleasant Park, Stoney Point, Tecumseh, Wheatley, Windsor et Woodslee.

"Grâce à cette politique nous économiserons quelque 22,093 annuaires", affirmait M. Horne. "Non seulement celà nous permet-il de réduire les coûts, mais celà nous aide à conserver des richesses naturelles telles le bois à pâte et cèla réduit aussi la pollution causée par la mise de côté de vieux annuaires".

Gérance intérimaire au club Alouette

Depuis le 18 juillet dernier, M. Normand Simard assure la gérance du Club Alouette. M. Simard est secrétaire trésorier du Comité d'administration du Club Alouette. Il nous a dit que ce poste était temporaire.

Le comité d'administration s'est réuni vendredi dernier le 12 et doit se réunir vendredi prochain le 19. Selon M. Conrad Bisson, président du comité d'administration, ils ont dû laisser aller M. Ron Decost, qui assurait ultérieusement la gérance du Club Alouette. Le conseil sera probablement à la recherche d'un gérant après la réunion du 19.

La F.F.C.F. régionale tiendra un congrès a l'automne

La F.F.C.F. régionale travaille actuellement à la préparation de son congrès qui aura lieu le 29 octobre au Collège St. Clair.

Les présidentes de chaque section de la région et le conseil régional se sont réunis en juillet pour en établir les grandes lignes. Le thème du congrès sera le même que celui du congrès national "La femme et la publicité". Les sections de Paincourt, et de Windsor (Jeanne-Mance et St-Jérôme) seront respectivement responsables de l'organisation d'un atelier: choix d'un thème, de personne ressource, etc. Les sections de St. Joachim et Pointe-aux-Roches conjuguent leurs efforts pour la préparation d'un quatrième atelier.

Une réunion aura lieu en septembre pour examiner où en sont les préparatifs et déterminer le travail qu'il restera à faire. Le Rempart, vous donnera alors plus de renseignements sur la tenue de ce congrès.

A l'intérieur.....

Editorial:
Conseil Scolaire homogène pour les écoles françaises du comté d'Essex p. 2

Lettres de nos lecteurs p. 3

Rallye Franco-Ontarien p. 4

Concert Willie Lamothe p. 7

EDITORIAL

Conseil Scolaire homogene pour les ecoles françaises du comté d'Essex

Après le refus du Conseil Scolaire d'Essex de bâtir l'école secondaire française, le gouvernement ontarien prend la relève et va construire cette école que la population francophone d'Essex désire si ardemment depuis si longtemps.

Les francophones se réjouissent de cette bonne nouvelle, mais une ombre se glisse au tableau. La construction de l'école terminée, son administration sera sous la responsabilité du Conseil Scolaire d'Essex. Nous ne doutons pas de la compétence de ce Conseil. Mais plusieurs points d'intérrogation surgissent, à savoir, quelles seront les relations entre la population francophone et les membres du Conseil Scolaire d'Essex qui ont refusé de construire l'école, et quelles seront les répercussions sur la bonne marche de l'école?

On dit que personne n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. Pourquoi ne pas administrer, nous-mêmes notre école secondaire française, et nos écoles primaires françaises d'Essex, i.e. que nos institutions scolaires soient dirigées par un Conseil Scolaire homogène français. C'est une question de bon sens et de logique.

Cette idée n'est pas nouvelle: plusieurs associations francophones, telle l'A.C.F.O., et plusieurs personnes en vue, telle, M. Aurèle Bénéteau, conseillier scolaire et président du C.C.L.F. d'Essex, appuient déjà cette idée.

Le rapport Mayo, publié, il y a quelques mois, a fait une telle recommandation au gouvernement, à savoir, la formation d'un Conseil Scolaire homogène pour toutes les écoles secondaires et primaires françaises de la région d'Ottawa.

Cette expérience serait conduite dans la région d'Ottawa, d'ici un an ou deux. Pourquoi ne pas conduire doublement l'expérience dans la région d'Ottawa et dans le comté d'Essex, puisque notre école seconda.re devrait être construite, à cette époque.

Les C.C.L.F. et toutes les associations francophones de la région devraient étudier cette possibilité et contacter les autorités gouvernementales, à ce sujet.

Les francophones d'Essex pourraient ainsi avoir réellement entre leurs mains, la destinée de leurs écoles: i.e. la conduite de l'éducation et aussi de l'instruction de leurs jeunes: citoyens à part entière d'un beau pays: le Canada.

Lise Gagnon

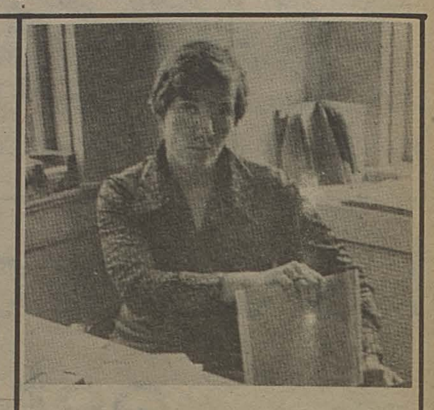
On parle d'eux

Une résidente de Windsor nommée au Conseil Regional de l'OTEO

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario a le plaisir d'annoncer la nomination de Mademoiselle Paulette Richer de Windsor au sein de son Conseil régional du Sud-Ouest.

Mademoiselle Richer, réalisatrice à la station de radio de langue française CBEF de Windsor, assumera le poste de conseillère pendant une période de deux ans. En tant que porte-parole de la communauté francophone auprès de l'OTEO, elle devra transmettre directement à l'Office les requêtes et aspirations de ses concitoyens concernant le réseau de télévision éducative de l'Ontario. En plus de Mademoiselle Richer, le Conseil Régional du Sud-Ouest accueille trois autres nouveaux membres: Mademoiselle Mary B. Stedman, présidente de l'Association pour la Santé Mentale de Brantford; Madame Moira Cooper, chef des ateliers d'artisanat du Collège Fanshawe de London; et Monsieur David J. Westfall, directeur du Programme Jeunesse au YMCA de Waterloo.

Le Conseil Régional du Sud-Ouest est un des cinq conseils formés de 15 membres chacun, créés il y a six ans, afin de conseiller l'Office sur les besoins culturels et éducatifs de leur région.



Mlle Paulette Richer, réalisatrice à Radio-Canada 540

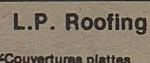
Les Jeunes Opportunistes



De gauche à droite: 1ère rangée, Francine Marier, Nicole Bénéteau, Simone Bénéteau, Gilles Bénéteau, Gigi Helling. 2ième rangée, Joanne Thibert, Denis Gélinas, moniteur pour céramique, Mariette Vandelinder.



Annette Marier, directrice du projet.



Le Rempart

Enregistré comme courrier deuxième classe, Permis 02903.

Le Rempart est publié par Les Publications des Grands Lacs Inc., 2418 ave. Central, Windsor, Ont., N8W 4J3, téléphone 948-9322. Président, M. Jean Mongenais; rédactrice, Mme Christine Carrier; journaliste Mme Lise Gagnon

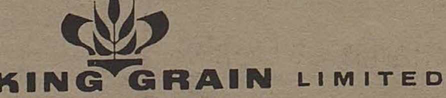
abonnements

Au Canada, $5.00 par année; au Etats-Unis, $7.50 par année et ailleurs, $10.00 par année.










Symposium sur l'enseignement

Un désir de répondre aux aspirations des francophones

Le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes organise un symposium sur l'enseignement dispensé dans les collèges d'arts appliqués et de technologie, qui se tiendra à Toronto vendredi le 30 septembre et samedi le 1er octobre prochains.

L'objectif du cette rencontre de deux jours est de formuler les meilleurs moyens qui puissent répondre aux aspirations des étudiants francophones de la province en matière d'éducation dans les collèges communautaires.

Le Conseil invitera les organismes francophones intéressés par la situation des élèves d'expression française qui passent de l'école secondaire au niveau collégial, à nommer des représentants à ces deux journées de discussions.

Près de 180 délégués sont attendus et ils examineront divers modèles de collèges d'arts appliqués et de technologie dont la présentation sera faite par des spécialistes. On y retrouvera des élèves, des enseignants et des directeurs d'école secondaire d'expression française et des délégués des collèges communautaires de la province. Les plus importantes associations francophones de l'Ontario y seront également représentées.

Plusieurs questions

Au cours de la rencontre, les participants se pencheront sur la question de savoir quel genre de collège répondrait le mieux aux attentes des étudiants franco-ontariens. On tentera de répondre à certaines questions: quel est la langue d'enseignement préférée des étudiants? Quelle ambition culturelle ou quel milieu artistique souhaitent-ils retrouver au collège? Les étudiants préfèrent-ils un collège bilingue ou un collège homogène de langue française?

Les participants utiliseront fort probablement les rapports rédigés dernièrement par MM. Gabriel Bordeleau et Louis Desjardins sur les trois sondages traitant des ambitions scolaires et professionnelles des étudiants francophones de la 12e et 13e années.

Les résolutions adoptées au cours du symposium pourront aider ainsi le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes à formuler des suggestions au sujet de l'enseignement en langue française dans les collèges communautaires, qu'il se propose de soumettre au ministre des Collèges et des Universités au début de la prochaine année scolaire.

Un comité du Conseil a déjà dressé l'ordre du jour du symposium et les conférenciers, animateurs d'ateliers et personnes ressources ont été invités. Afin d'assurer la bonne marche de la rencontre, ce comité a convoqué toutes les personnes impliquées directement dans la mise sur pied du symposium à une rencontre préliminaire à Toronto qui aura lieu le 17 septembre.

Renseignements

Georges L. Amyot

(416) 965-0598



Lettres de nos lecteurs

Lettres de l'ACFO à l'hon. William Davis et à l'hon. Thomas Wells

Monsieur le Ministre:

La décision du Conseil d'éducation d'Essex de ne pas construire, malgré la loi, l'école secondaire de langue française constitue un affront qui confirme que nous ne pourrons plus jamais faire confiance à ce Conseil.

La loi prévoit maintenant que votre ministère devra construire l'école et que celle-ci sera administrée ensuite par le Conseil d'éducation d'Essex. Comptī tenu de l'attitude de ce Conseil et de l'animosité qui y règne à l'égard des francophones nous ne pouvons pas accepter de remettre entre les mains de ce Conseil l'avenir de l'éducation secondaire des francophones de Windsor et d'Essex. En conséquence, nous vous demandons de prévoir dès maintenant la mise sur pied d'un Conseil scolaire homogène de langue française pour la région de Windsor-Essex. Ce Conseil de langue française aurait la responsabilité de toute l'éducation en langue française de cette région. Je suis disposée, avec mes collègues à vous rencontrer pour discuter de cette question.

Veuillez accepter, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

LaPrésidente générale,

Giséle Richer

Monsieur le Premier ministre:

J'ai pris connaissance par la voix des journaux de votre réponse au Premier ministre du Québec concernant l'accord de réciprocité que celui-ci vous suggérait en rapport avec le projet de loi 101 du Québec.

Indépendamment de la question de réciprocité qui ne concerne pas les Franco-Ontariens, j'aimerais réagir à un aspect de votre réponse concernant le traitement qui nous est accordé en Ontario.

On pourrait en conclure, à la lecture de votre déclaration, que la situation des Franco-Ontariens est la meilleure qui soit. Malgré certains progrès, notamment en éducation, nous sommes très loin d'avoir atteint le statut d'égalité qui nous revient de droit. Au rythme où vont les choses j'ai peine à prédire si cela se produira et à quel moment.

Un an après le dépot du rapport de l'étude sur les services de santé en langue française, rien n'a été décidé; devant les tribunaux, la permission d'utililser notre langue est tellement limitée que la majorité des procès doivent se tenir en anglais, comme l'a démontré l'affaire Fillon. Je pourrais vous citer bien d'autres exemples, mais vous les connaissez comme moi. Quant à la fameuse loi 'matraque' pour l'école secondaire d'Essex, il est bien évident qu'elle n'a pas eu l'effet 'matraquant' désiré puisque le Conseil d'éducaiton d'Essex continue à refuser de construire l'école.

Dans le texte de votre déclaration à Monsieur Lévesque, vous vous dites favorable à un amendement constitutionnel pour garantir les droits des minorités. Ne croyez vous pas que l'Ontario pourrait prêcher par l'exemple en commençant par adopter dans notre province une loi pour protéger nos droits. Commençons par mettre de l'ordre dans notre propre maison avant d'aller dire aux autres comment ils devraient s'y prendre.

Depuis quelques mois, nous tentons d'établir un dialogue avec vous sur ces questions; malheureusement, la plupart des lettres que je vous ai adressées sont demeurées sans réponse. En sera-t-il de même de cette lettre?

Pouvons nous pensez que votre gouvernement provincial croit suffisamment en l'unité du pays pour élaborer, de concert avec sa minorité de langue française, des politiques qui tiennent compte de ses besoins et de ses aspirations? La réponse vous appartient.

Veuillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente générale,

Gisèle Richer

"Techniques d'information et de promotion"

Le Collège Ste-Claire offre cette année un cours spécialement dédié aux francophones qui oeuvrent dans les mouvements communautaires de la région. Il s'agit de "Techniques d'information et de promotion".

Comme son nom l'indique, le cours vise à donner des notions de base à ceux qui font partie de groupes sociaux, récréatifs ou culturels et qui désirent faire connaître leurs activités.

Le cours sera donné le mardi soir par M.Alain Charbonneau qui est le rédacteur en chef de la salle des nouvelles de Radio-Canada à Windsor.

En plus de se donner une orientation très pratique, "Techniques d'information et de promotion" vise à mettre en contact les bénévoles des associations communautaires avec les médias de la région: CBET, le Windsor Star, les postes de radio et aussi le Rempart.

Ceux qui sont intéressés à obtenir plus d'information peuvent entrer en contact avec le collège Ste-Claire 966-1656 ou avec M. Charbonneau à 254-6463.

Il sera question des médias et comment les aborder en tenant compte des particularités régionales de la radio, de la télévision et des journaux. Les principaux moyens de promotion qui sont disponibles, en tenant compte d'un budget serré comme celui d'une association de bénévoles. Les participants auront même l'occasion de mettre en pratique les connaissances apprises par la réalisation d'une campagne de promotion.

Rallye Franco-Ontarien

Cornwall: 24 au 28 aout

Le Rallye se veut l'occasion d'un rassemblement franco-ontarien dans un esprit de fête familiale, de fraternisation et d'un échange d'idées. Le Rallyé s'oriente vers un heureux mariage de détente-plaisir-échange. Il souhaite la participation de l'individu et des organismes et il veut une participation nombreuse. Le Rallye sera une éclatante manifestation de la présence et du dynamisme de la communauté franco-ontarienne. En somme, c'est une fête, un happening de quatre jours.

Mercredi, le 24 août, 1977
Jour: compétitions de piste et pelouse des écoles secondaires et intermédiaires de langue française de l'Ontario à l'école secondaire La Citadelle. Soirée: rencontre sociale pour les participants, discothèque à La Citadelle.

Jeudi, le 25 août, 1977.
Jour: compétitions de piste et pelouse des écoles secondaires et intermédiaires de langue française de l'Ontario à l'école secondaire La Citadelle. Soirée: soirée des familles, des familles de la région où le rallye a lieu reçoivent des familles des autres régions. L'organisation se fera par un comité d'accueil formé par l'équipe locale. Les intéressés sont priés d'en aviser le Secrétariat de l'ACFO.

Vendredi, le 26 août, 1977
Jour: rencontres et discussions de toutes sortes sur des sujets variés dans une atmosphère ouverte et décontractée. (.e. services de santé, le français dans les écoles, tissage, céramique, photo, théâtre, etc...). Soirée: Super-spectacle des artistes franco-ontariens au Centre Civique de Cornwall organisé par Radio-Canada.

Samedi, le 27 août, 1977.
Toute la journée: 1. Activités sportives: a) tournoi de balle tombante; formation d'équipes des associations, organismes, individus, equipes mixtes. b) compétitions de tir à la corde. c) compétitions de jeu de fer. d) compétitions de tennis. 2) Activités sociales: a) tournois de cartes et d'échecs. b) bingo. c) parade de mode. 3) Activités culturees: a) grande tente, genre bistro, avec spectacles par des artistes amateurs. b) présentation de films franco-ontariens. c) expositions de livres par les librairies et les maisons d'éditions franco-ontariennes. 4) Réunion d'affaire: ACFO, AEFO, FCS. Soirée: Grande soirée canadienne, canse avec orchestres au Centre Civique de Cornwall.

Dimanche, le 28 août, 1977. Jour: messe et déjeuner collectif au Centre Civique départ graduel dans la journée.

Dans le cadre du Rallye Franco-ontarien qui se déroulera à Cornwall du 24 au 28 août 1977, la société Radio-Canada organise un super-spectacle avec des artistes professionnels de chez-nous oeuvrant dans le domaine de la chanson. Ce spectacle sera réalisé par Lucien Létourneau et mettra en vedette: Aurèle Lecompte et son orchestre, Francine McGee, Monique Brunet, Jean-Lou, François Lemieux, Lougarou et Cano.

Le spectacle srea présenté au Centre Civique de Cornwall, vendredi soir le 26 août et il sera enregistré pour diffusion cet automne au réseau français de Radio-Canada.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille de Mme Marguerite, Marie (née Lauzon) Cousineau, décédée, à l'âge de 61 ans. Elle était anciennement du 2021 avenue Glendale. Elle laisse dans le deuil son époux, Henri Cousineau, sa fille Mme Arthur Woods (Georgette), Tecumseh, ses fils Robert, Maurice, Richard, professeur à l'école Lucien Beaudoin, de Windsor, un frère M. Roger Lauzon, et quatre petits-enfants.

A partir du 16 juillet dernier, l'A.P.I. Régionale de Windsor ne parraine plus de bingo au Bingo Bazaar 720 avenue Ouellette à cause de problèmes incontrollables. Cependant, nous recommencerons dès la nouvelle année du calendrier.

Sur la scène provinciale et nationale

Les Franco-Ontariens ont décidé de parler d'eux-mêmes

LE DROIT, OTTAWA, SAMEDI 6 AOUT 1977

OTTAWA — Jamais dans l'histoire ontarienne, la situation des Franco-Ontariens aura autant défrayé les manchettes, provoqué autant de discussions de toutes sortes. Depuis quatre mois, soit depuis la parution des "Héritiers de Lord Durham" par la Fédération des francophones hors Québec, la liste des rapports et documents traitant des minorités francophones hors Québec s'allonge de jour en jour, le dernier en lice étant le deuxième rapport du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes paru cette semaine.

Après les cris d'alarme lancés par les jeunes francophones hors Québec dans "La dernière jeunesse", après les sombres réalités dépeintes dans la "Francophonie clandestine" du professeur René-Jean Ravault après le souffle nouveau que l'Association canadienne-française de l'Ontario veut redonner au mouvement francophone de l'Ontario dans un "Nouveau départ", c'est maintenant au tour du président du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes, M. Omer Deslauriers de faire entendre sa voix, de façon plus officielle, dans le débat que mène depuis longtemps la colonie franco-ontarienne, en demandant au gouvernement Davis la reconnaissance officielle de l'anglais et du français en Ontario.

Selon l'ancien président de l'ACFO, la situation actuelle est des plus propices aux francophones de la province pour exiger que soient enfin reconnus, dans un texte législatif ou dans une constitution amendée, les droits culturels et linguistiques" que la Charte de la confédération de 1867 ne leur a pas donnés."

Cependant, malgré cet état de fait, soutient M. Deslauriers, dans son deuxième rapport annuel, les "Franco-Ontariens ont survécu pendant 110 ans et ils ne veulent pas devenir des apatrides culturels dans leur propre pays, dans leur propre province." Il est nécessaire, aux dires de ce dernier que l'on accorde enfin "justice et égalité au sein de nouvelles ententes pour que les francophones de la province accèdent au statut de citoyens" à part entière", comme Canadiens et comme Ontariens francophones".

M. Deslauriers reconnaît cependant qu'une "nouvelle ouverture d'esprit s'annonce" dans les milieux gouvernementaux de Queen's Park. Celui-ci se réfère à certaines déclarations récentes du premier ministre Davis qui affirmait le 4 avril dernier" que peu importe les lois des autres provinces qui restreignent les droits des minorités, l'engagement de cette province à l'endroit de la promotion des droits linguistiques, scolaires et sociaux des Franco-Ontariens ne s'atténuera pas".

Cependant, malgré ces propos qui selon M. Deslauriers ont reçu un accueil favorable chez les francophones, il n'en reste pas moins que l'accueil reste tout de même réservé puisque le gouvernement n'a pas encore une politique d'ensemble qui se traduise par des actions concrètes avec un calendrier bien déterminé".

Dans son rapport présenté cette semaine à Queen's Park, M. Deslauriers insiste non seulement à ce que des services en langue française soient offerts dans différents ministères mais également sur la nécessité d'avoir des fonctionnaires qui non seulement comprennent le français mais connaissent les besoins des francophones.

Ainsi, en plus de continuer les efforts de "bilinguisation" au sein du personnel, le président du CCAFO souhaite que le gouvernement provincial affecte des coordonnateurs francophones à l'intérieur de plusieurs ministères. Ces personnes pourraient "signaler" aux responsables des programmes les besoins spécifiques des francophones et les sensibiliser aux attentes de ces derniers."

Concernant les besoins culturels de la population francophone de l'Ontario, le président du CCAFO suggère également dans son rapport que des programmes particuliers soient mis sur pied et auxquels les francophones seraient invités à participer. Quoi de plus normal en effet que de consulter les personnes intéressées plutôt que de parachuter des programmes qui ne sont peut-être pas à la mesure des gens concernés.

Enfin, au chapitre de l'éducation, M. Omer Deslauriers se réjouit de l'intervention de son organisme auprès du ministre H.C. Parrott en septembre dernier qui a eu pour effet de rendre lettre morte la directive du ministre des Collèges et Universités visant à promulguer pour les étudiants francophones un enseignement bilingue plutôt qu'un enseignement uniquement francophone dans les collèges communautaires de la province.

Cette lutte pour l'obtention d'une loi des langues officielles en Ontario est également menée par l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) qui, dans un document de réflexion intitulé "Un nouveau départ", énumère les grandes priorités que s'est fixées l'organisme francophone.

Reconnaissant que la situation politique des Franco-Ontariens n'a guère progressé et que ces derniers n'ont que des privilèges limités soit dans les domaines de l'éducation, de la justice et des services de santé, l'ACFO soutient que le gouvernement ignore toujours la minorité francophone et qu'il est plus que temps d'exiger la reconnaissance des deux langues officielles du pays, en Ontario.

Deslauriers exige des garanties

par France Pilon

LE DROIT, OTTAWA, MERCREDI 3 AOUT 1977

OTTAWA — Afin de permettre aux francophones de l'Ontario d'accéder enfin au statut de citoyens "à part entière", le président du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, M. Omer Deslauriers, propose l'élaboration d'une "charte" des droits des Franco-Ontariens qui garantisse la reconnaissance officielle de l'anglais et du français en Ontario.

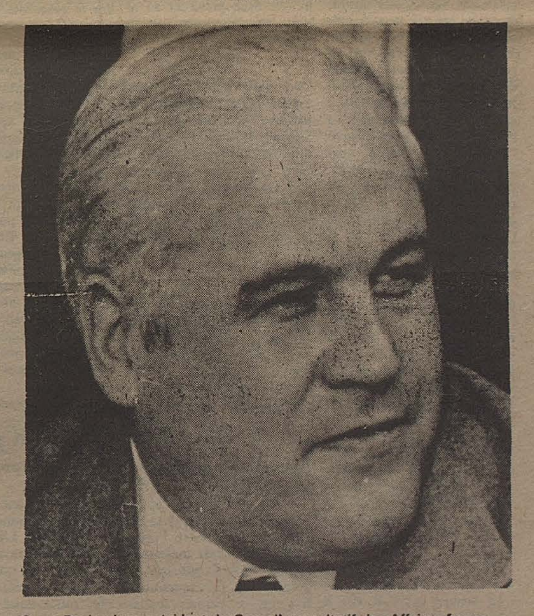
Reprenant là une idée qui lui est chère mais laquelle, à son avis est souvent passée inaperçue, M. Deslauriers précise dans le deuxième rapport annuel du Conseil que malgré des "améliorations substantielles" au niveau de l'usage du français, le gouvernement n'a pas encore une politique d'ensemble concernant les Franco-Ontariens "qui se traduise par des actions concrètes, avec un calendrier bien déterminé".

Les francophones de l'Ontario désirent de plus en plus voir leur situation linguistique et culturelle assurée par des gestes concrets et même par des textes de loi, affirme le président du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes. C'est pourquoi, selon ce dernier, les droits des francophones devraient être inscrits dans une charte ou du moins dans une constitution amendée qui reconnaîtrait les droits des minorités francophones, comme elle le fait pour la minorité anglophone au Québec, a souligné le président du Conseil au DROIT.

Destinée Canada

A ce sujet, M. Deslauriers souligne l'importance de la conférence Destinée Canada tenue à Toronto à la fin juin où les quelque 500 délégués ont endossé le principe de la reconnaissance des droits des minorités francophones hors Québec, dans une constitution amendée.

"Les Franco-Ontariens ont survécu pendant 110 ans et ils ne veulent pas devenir des apatrides culturels dans leur propres pays et leur propre province. Il faut trouver au sein des nouvelles ententes la justice et l'égalité comme citoyens canadiens et Ontariens francophones, écrit M. Deslauriers dans son rapport annuel.



Omer Deslauriers, président du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes

Cette "Justice et égalité" pourraient avoir comme point de départ la reconnaissance des deux langues officielles dans les ministères provinciaux qui touchent le plus près les francophones: soit la justice, les domaines de la santé et des services sociaux et communautaires. Présentement, a indique au DROIT M. Deslauriers, le français et l'anglais ont droit de cité seulement au sein du ministère de l'Education puisque les droits scolaires ont été depuis longtemps le premier cheval de bataille des francophones de l'Ontario.

Mais selon le président du Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes il ne faut pas se limiter à ces droits scolaires mais tenter que le bilinguisme "débouche" sur les autres ministères et services gouvernementaux.

Enfin, l'ancien leader de l'Association canadienne-française de l'Ontario croit "que la période actuelle autorise tous les espoirs puisque dernièrement "le ressac anti-francophone qui semblait vouloir s'installer a diminué sensiblement et une nouvelle ouverture d'esprit s'annonce."

LA NOUVELLE VOIE POLITIQUE

PAR: Léonce GAUDREAULT

Sixième d'une série d'articles parus dans " Le Soleil " de Québec. Ces reportages sont le reflet d'une réalité francophone hors Québec, telle qu'elle apparaît au journaliste Léonce Gaudreault, de Québec.
(Le Soleil, 30 avril 1977)



Manitoba – On nous a toujours donné des "biscuits" mais aujourd'hui, notre objectif c'est de posséder la machine à fabriquer des biscuits, mais on sait très bien qu'on ne nous l'accordera pas parce que , politiquement, ce ne serait plus rentable pour eux, ils ne pourraient plus nous utiliser comme ils le veulent.

C'est le directeur général de la Société des Franco-Manitobains, M.Raymond Poirier,qui parle ainsi de la voie politique de leur lutte.Cet ancien professeur occupe ce poste depuis trois ans. Agé de 33 ans, il personnifie très bien le nouveau combat que les francophones hors Québec ont décidé de mener depuis quelques années. Tout en profitant au maximum des aspects positifs de la loi sur les langues officielles (subventions aux écoles françaises, programmes spéciaux, etc), ceux-ci refusent désormais d'être les apologistes inconditionnels du programme fédéral de bilinguisme et encore moins de servir "d'otages" du fédéral pour contrer les velléités d'indépendance du Québec. Ils l'ont démontré récemment lors de la publication des "héritiers de Lord Durham"' portant sur la situation précaire de la minorité francophone hors Québec.

Encore moins que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ou les Franco-ontariens, les Franco-manitobains n'ont à peu près pas de pouvoir politique. Le petit pouvoir qu'ils possédaient sur le gouvernement NPD de M.Ed.Schreyer, particulièrement par la présence de l'un des leurs au cabinet, M.Laurent Desjardins, ils viennent semble-t-il de le perdre, à l'occasion de la bataille menée pour la francisation de l'école du Précieux-Sang de la région scolaire de Norwood , près de St-Boniface.

Présentement, il ne s'offre à eux que deux espoirs.

Le premier ,c'est de voir le gouvernement faire marche arrière et de reconsidérer ses dernières positions en matière d'école française. Mais c'est peu probable. La perspective d'élections provinciales cet été ne peut inciter le gouvernement à se montrer davantage ouvert aux aspirations de la petite communauté francophone. La réélection du Nouveau parti démocratique n'est pas assurée, loin de là. Les conservateurs, beaucoup plus hostiles aux francophones, risquent de l'emporter. M.Schreyer va tout faire pour éviter d'être pris dans une question de langue, politiquement peu rentable.Généralement ouvert à des entrevues à la presse , le premier ministre a pourtant refusé d'accorder une entrevue au SOLEIL ou au Montreal Star au lendemain des récents événements qui l'ont confronté à la Société franco-manitobaine.C'est significatif.

Pourtant, avec Duff Roblin qui a fait adopter en 1967 la loi 59 autorisant pour la première fois l'école bilingue, le premier ministre Ed Schreyer peut être perçu comme un défenseur de la cause des Franco-manitobains. Il a fait adopter en 1970 la loi 113 permettant l'école française.Il a permis ensuite la mise en place d'une structure parallèle (Le Bureau de l'éducation française) dont le titulaire a rang de sous-ministre adjoint. Il vient de conclure une entente avec le ministre québécois des Affaires intergouvernementales Claude Morin prévoyant l'accroissement des échanges entre les deux provinces au niveau de l'éducation et de la culture.

Il a confié à un Franco-manitobain, Laurent Desjardins, l'un des plus importants porte-feuille celui de la Santé. Mais par suite de "l'affaire du Précieux-Sang" , ce dernier voit ses appuis politiques lui glisser entre les doigts. L'un de ses organisateurs politiques vient de démissionner.

Rencontré au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, peu de temps après le congrès annuel de la Société franco-manitobaine qui semble avoir marqué la rupture définitive de l'organisme avec le gouvernement NPD, cet ancien directeur d'une entreprise funéraire de St-Boniface paraissait abasourdi, conscient de la précarité de sa situation et du cul-de-sac dans lequel semble s'être placé l'organisme. "J'ai toujours cru, a-t-il dit, à l'école française, mais il n'est pas question de forcer les gens à s'assimiler contre leur gré".

Comme certains autres observateurs, il interprète l'attitude de la Société franco-manitobaine à l'influence qu'y exerce Rénald Guay, le fils du ministre libéral (sans porte-feuille) Jos Guay aux Communes.On affirme que Rénald Guay a une forte influence auprès de l'organisme ,occupant la présidence de la Centrale des Caisses populaires et celle du Collège de St-Boniface.

Ce n'est sûrement pas avec les conservateurs que les Franco-manitobains vont gagner leur cause.Quant aux libéraux provinciaux, ils constituent un parti minoritaire.

C'est pourtant sur eux que les Franco-manitobains portent leur deuxième espoir. Leurs leaders paraissent souhaiter que ceux-ci obtiennent la balance du pouvoir lors de la prochaine élection et puissent alors défendre la cause des Franco-manitobains.Mais on en doute.

M.Desjardins pense évidemment de façon différente."Tout ce qu'ils risquent de gagner par leurs comportements...c'est de perdre un Canadien français influent auprès de M. Schreyer," confie-t-il au SOLEIL.

La joute politique est extrêmement serrée. Indépendamment du poids politique qu'ils peuvent avoir, les Franco-manitobains semblent cependant décidés à l'utiliser au maximum, en cherchant à intervenir à tous les niveaux, en essayant de contribuer à l'élection de candidats (au niveau scolaire, municipal, provincial) favorables à leur cause.

LE MOT DU JOUR

LE PREMIER BESOIN D'UN PEUPLE

A la vitrine d'un magasin je lis: Retour à l'école. C'est rentrée des classes qui est plus français. Il ne faut pas confondre l'élève et l'étudiant. L'enfant qui fréquente l'école maternelle, élémentaire ou secondaire, est un élève.Tandis que l'étudiant est un universitaire. Bannissons de notre langage "l'année académique". Il s'agit de l'année scolaire. Je trouve aussi une autre expression fausse: programmes institutionnels. Je pense qu'il s'agit du plan d'études que le secrétaire d'un Cégep (remarquez la formation de ce néologisme québécois) remet à l'étudiant. L'étudiant peut ainsi choisir son secteur de concentration, qu'il ne faut pas appeler champ de concentration .La durée d'un cours s'appelle en français l'heure, non pas la période, même s'il dure cinquante minutes.Les bons étudiants seront récompensés selon leur mérite, mais diplômés et non gradués. Il y aura remise des diplômes (ou collation des grades: baccalauréat, licence, maîtrise). Quant à nous, souvenons-nous que Danton a dit qu'après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).

...Et vogue la galère!

LA RESTAURATION DE LA FORTERESSE DE LOUISBOURG

par; Sheila McCook

Les gonds de porte de style ancien, les poutres du plafond, équarries à la main, les articles de table reproduits parfaitement, tout à la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse tente de faire revivre le plus fidèlement possible aux yeux des Nord-Américains un des aspects les plus extravagants de leur passé.



La forteresse, construite au début du 18e siècles, était un monument à l'orgueil impérial démesuré d'un roi de France et à l'excès de confiance que les tacticiens avaient en leur capacité de tenir l'ennemi en échec, au moyen de défenses géographiques et de fortifications gargantuesques.

SON HISTOIRE

Aussitôt la construction terminée sur une péninsule battue par le vent de l'actuelle île du Cap-Breton, la forteresse subit une invasion de la Nouvelle-Angleterre. Les ingénieurs français avaient cru qu'elle était imprenable par voie d'eau; ils n'avaient pas prévu une attaque venant du côté des marécages et de la forêt, apparemment infranchissables.

Le traité d'Aix-La Chapelle en 1748 restitue Louisbourg à la France; elle capitulera de nouveau dix ans plus tard, mais cette fois-ci aux mains des Anglais.

Au cours des deux siècles suivants, la forteresse fut envahie une fois de plus - - -par la dégradation et la ruine, pour devenir une carrière de pierres.

SA RECONSTRUCTION

Actuellement, Louisbourg est encore sous la menace d'invasion mais cette fois-ci , la forteresse est reconstruite en grande partie et les envahisseurs sont des touristes amicaux.

Les nombreux renseignements sur la première forteresse ont facilité la reconstruction d'un cinquième de l'emplacement initial.

Le bâtiment principal est le quartier du Bastion du Roi, autrefois le plus grand édifice de l'époque en Amérique du Nord. A l'intérieur se trouvent L'Aile du Gouverneur, magnifiquement montée, (renfermant la plus grande collection de meubles français d'époque sur le continent), les logements froids et peu confortables des soldats, la pension des officiers et la cuisine. La chapelle à gauche de la porte principale a été détruite par le feu en octobre 1974 ,mais à l'exception de certains travaux décoratifs, elle est maintenant en grande partie restaurée.Les résidences,les murailles de la forteresse et les bâtiments d'entretien, tels que la glacière, ont été reconstruits sur leur premier emplacement et reproduits tout comme ils étaient à la veille du siège de 1745.

Ce projet, l'un des plus vastes travaux d'excavations et de fouilles archéologiques jamais entrepris en Amérique du Nord, a débuté un peu après 1960 et se continue encore de nos jours; il a été facilité par l'abondance des renseignements qui nous ont été légués.

On compte environ deux millions d'objets exhumés sur les lieux.Des douzaines de plans ont survécu au temps; les archives de Louisbourg comprennent plus de 500 cartes géographiques, des plans et des tableaux, et plus d'un demi-million de pages de documents et de correspondance, tous révélateurs de l'aspect de la ville et de la vie des habitants.

SOLDATS ET COCHONS

Ouverte du 15 mai au 15 octobre, la forteresse s'anime de façons souvent surprenantes pour les touristes. Si vous apercevez un jeune homme portant un uniforme de soldat français tout déchiré, et vous lui demandez quelle université il fréquente au cours de l'année, il se peut que vous essuyiez une rebuffade. Il est plus qu'un simple guide. Il a étudié le mode de vie d'un véritable soldat qui vivait à Louisbourg (si abondants sont les renseignements transmis au cours des deux siècles précédents que nous connaissons de façon étonnante les détails de la vie de nombreux habitants de la ville) et porte maintenant son nom et assume son caractère.

Il peut chanceler comme un ivrogne, dévorer sa nourriture, ou crier à tue-tête en français à son collègue de l'autre côté du square. Il aide aussi aux touristes à s'orienter sur les lieux, tout en jouant son rôle, du moins partiellement.

Le reste du temps, il accomplit dans la forteresse a peu près les mêmes travaux que son homonyme, il y a bien longtemps.

Bien d'autres moyens ont été mis en oeuvre et aucun effort n'a été ménagé afin de recréer la vie dans une forteresse au 18e siècles. Le parc est ouvert aux touristes jusqu'à 17 h jusqu'au 15 juin et de nouveau après la fête du Travail; au cours de l'été, il est ouvert jusqu'à 20 h.Il faudrait avoir de l'éclairage si la forteresse restait ouverte aux visiteurs plus tard le soir, ce qui ne serait pas du tout acceptable à cause de l'inauthenticité de l'électricité.

On a parfois vitement abandonné certains efforts visant à reproduire une atmosphère authentique. Autrefois, les cochons couraient librement dans les rues de Louisbourg, on a tenté l'expérience pendant une journée dans l'actuelle ville de Louisbourg, mais les touristes se sauvaient à l'intérieur des maisons et se collaient contre les tablettes de fenêtre.Les cochons ont été assemblés derrière une clôture et la paix régnait de nouveau à la forteresse.

Louisbourg est situé à 23 milles de la ville de Sydney. Le prix d'entrée au parc historique national de la forteresse de Louisbourg est de $2.00 pour les adultes, et de 50 cents pour les enfants de 16 ans ou moins.Le maximum est $ 5.00 par famille.

Un autobus transporte les visiteurs à travers le vaste parc jusqu'à la forteresse.

Pour de plus amples renseignements au sujet du parc historique national de la forteresse de Louisbourg, veuillez communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, 150 rue Kent, Ottawa, Canada.KIA OH6

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un acte pour obliger le Conseil scolaire d'Essex à établir une école secondaire de langue française

NDLR. Nous croyons que plusieurs de nos lecteurs seront intéressés à lire le texte intégral du projet de loi au sujet de l'école secondaire qu'a adopté le 11 juillet la Législature ontarienne. Le texte officiel est en anglais; la traduction est du Rempart).

Note explicative

Ce bill oblige le Conseil scolaire du comté d'Essex à procéder au choix dun site ainsi qu'à la planification et à la construction d'une école secondaire de langue française pour reçevoir 750 élèves d'école secondaire de langue française et ensuite de l'entretenir et de la diriger comme école secondaire de langue française selon, "The Education Act, 1974" et les règlements qui en découlent.

Dans le cas où le Conseil ne procède pas de la façon indiquée dans le bill, des dispositions sont prises pour que le Ministre fasse tout ce qui est nécessaire pour faire construire l'école et pour recouvrer du Conseil le montant des frais ainsi encourus au délà du montant des octrois payables au Conseil par le Ministre en rapport à la construction de l'école.

Attendu que, depuis 1969, le comité consultatif de langue française du Conseil scolaire du comté d'Essex a recommandé incessamment l'établissement d'une école secondaire de langue française; et attendu que, lorsque le Conseil a rejeté cette recommandation en 1974, la Commission des langues d'instruction de l'Ontario a recommandé que le Conseil établisse une telle école; et attendu que le Conseil scolaire du comté d'Essex, ayant d'abord rejeté la recommandation de la Commission, a, par la suite, accepté en avril 1975 de procéder à la construction d'une école secondaire de langue française, mais à partir du 23 févrler, 1976, a cessé d'y procéder; et attendu qu'un médiateur nommé par l'ordre en conseil No. 1452-76 a recommandé en février 1977 que le Conseil construise une telle école, mais le Conseil vers le 8 mars 1977 a décidé de ne pas construire l'école et il appert maintenant qu'une telle école ne sera pas établie présentement; et attendu qu'il y a assez d'élèves d'école secondaire de langue française qui résident dans la région relevant du Conseil scolaire du comté d'Essex ou dans les régions voisines et qui ont choisi qu'on leur enseigne en français pour justifier l'établissement d'une école secondaire de langue française; et attendu que l'intérêt public et en particulier les intérêts de ces élèves d'école secondaire de langue française exigent qu'une telle école soit construite;

Alors, Sa Majesté, de l'avis de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario et avec son consentement, décrète ce qui suit:

1. Dans cet acte, a) "Conseil" signifie le Conseil scolaire du comté d'Essex; b) "Ministre adjoint" signifie le Ministre adjoint de l'Education c) "Ministre" signifie le Ministre de l'Education d) "Ministère" signifie le Ministère de l'Education e) "Ecole" signifie l'école secondaire de langue française dont la construction est exigée par cet acte.

2. Le jour où cet acte entre en vigueur, le Conseil est réputé avoir adopté une résolution de construire un édifice qui convient comme école pour reçevoir sept cent cinquante élèves d'école secondaire de langue française.

3. Dans les trente jours suivant l'entrée en vigueur de cet acte, le Conseil devra, à une réunion spéciale du Conseil, a) choisir un site pour l'école qui n'est pas, le jour de l'entrée en vigueur de cet acte, l'emplacement d'une école existante; et b) nommer un architecte et toute autre personne nécessaire pour la construction de l'école, et après cette réunion, le Conseil devra procéder immédiatement à la planification et à la préparation des plans de l'édifice, obtenir toutes les approbations nécessaires à la construction de l'école, et ces approbations reçues, procéder selon les politiques du Conseil à faire appel de soumissions et accorder un contrat pour la construction de l'école.

4-1) Dans le cas où, de l'avis du Ministre, le Conseil omet de prendre une action ou un procédé qu'il doit prendre selon la section 3, le Ministre peut dans un avis écrit au Conseil, préciser l'action ou le procédé que le Conseil a omis de prendre et charger le Conseil de prendre cette action on ce procédé dans un délai précisé dans l'avis et qui ne soit pas moins de dix jours après l'envoi de l'avis 2) Dans le cas où le Ministre a envoyé un avis au Conseil selon la sous-section 1), et le Conseil omet de prendre l'action ou le procédé précisé dans l'avis dans le délai indiqué, le Ministre peut alors faire faire toutes les choses nécessaires pour construire l'école y inclut, mais sans s'y limiter, le choix d'un site, la nomination d'un architecte, la planification et la préparation des plans de l'édifice, l'obtention de toutes les approbations nécésaires et l'appel de soumissions et, l'action d'un contrat pour la construction de l'école (3) Dans le cas où le site choisi par le Ministre selon la sous-section 2) appartient au Conseil, le Conseil sera réputé avoir céder la possession du site à la Couronne de chef Ontario pour la construction de l'école 4) Dans le cas où le site choisi selon la sous-section 2) n'appartient pas au Conseil, ou à la Couronne de chef Ontario, le site sera acquis selon "The Ministry of Government Service Act, 1973" 5) Dans le cas où la construction de l'école n'est pas effectuée par le Conseil, lorsque l'architecte attestera que la construction de l'école est terminée, le Conseil sera investi de la possession de l'école et du site dans le cas où le site est acquis selon la sous-section 4) 6) Les frais encourus par le Ministre en prenant toute action ou tout procédé qu'il a l'autorité de prendre selon la sous-section 2) qui sont au délà des argents payables au Conseil comme octrois du Ministre en rapport avec la construction de l'école constituent une dette due à la Couronne par le Conseil et sont recouvrables avec les frais d'instance devamt un tribunal compétent 7) Dans l'exercise des pouvoirs que lui confère la sous-section 2) le Ministre peut utiliser les services et les facilités de tout ministère, conseil, commission ou agence du gouvernement de l'Ontario 8) Le Ministre peut déléguer, par écrit, au Sous-Ministre ou à tout autre officier ou officiers du Ministère, sujet aux limites, aux restrictions, aux conditions ou aux exigences que le Ministre exprime dans sa délégation, n'importe quel des pouvoirs que confère la sous-section 2 au Ministre.

5. L'école construite selon cet acte sera dirigée et entretenue par le Conseil comme école secondaire de langue française d'après "The Education Act, 1974" et les règlements qui en découlent.

6. Cet acte entre en vigueur le jour qu'il reçoit l'assentiment royal.

7. Le titre abrégé de cet acte est "The Essex County French-language Secondary School Act, 1977".

L'heure a sonné

Direction-Jeunesse, l'organisme des jeunes franco-ontariens, reconnaît sans aucun doute l'urgente nécessité d'un conseil scolaire homogène de langue française pour desservir toute la jeunesse franco-ontarienne.

La situation actuelle de Windsor-Essex démontre clairement que le temps ou les anglophones ont conduit la barque des conseils scolaires est révolu et que les franco-ontariens doivent à tout prie diriger leur propre barque.

Il est d'ailleur mal-a-propos de confier à l'opposition le soin d'assurer notre destinée.

Que le gouvernement ontarien trouve acceptable que le conseil scolaire anglophone d'Essex dirige une école dont il ne veut même pas voir naître, c'est pour nous le comble du ridicule.

C'est une autre preuve de non sens, c'est une autre preuve que l'on nous considère, comme des gens de deuxième classe, c'est une autre preuve, mais n'est t'elle pas de trop?

Pour plus d'informations: Raymond Huet, Coord. Prov., Direction-Jeunesse 613-238-1213

ne - television - radio - cine - television -

télévision
CBEFT
HF U78
RADIO CANADA
WINDSOR

samedi 13 aout

9H00 Roquet, Belles Oreilles. Dessins animés.
9H30 Graine D'Ortie
10H00 Emile. "Une rage de dente".
10H30 Monsieur Rosée. "Deux vagabonds".
11H00 Poly en Espagne
11H30 Service Secret
12H00 Les Héros du samedi
13H00 Sporthèque. Compétitions olympiques. "Soccer" (1re de 3).
14H00 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux: athlétisme, baseball, hockey sur gazon, tennis, water-polo et voile.
17H00 Bagatelle. Dessins animés.
18H00 Génies en Herbe. La série nationale entre les équipes de Winnipeg et de Montréal.
18H30 Téléjournal
18H35 Partout. L'actualité mondiale vue à travers les Télévisions étrangères.
19H00 Cosmos 1999
20H00 Défi. "Joueur d'hockey."
20H30 Héli-Patrouille. "Les Motards".
21H00 La légende des Strauss
22H00 L'Homme qui revient de loin
22H30 Téléjournal
22H45 Nouvelles du Sport
23H00 Cinéma. La Rupture. Drame. Voir les films Radio-Canada.
1H15 Ciné-Nuit. L'Amour à vingt ans. Voir les films Radio-Canada.

dim. 14 aout

9H00 Mini-Fée
9H30 Le Roi Léo. "Le Tombeau solitaire."
10H00 Le Jour du Seigneur
11H00 Second Regard. "Le Guatemala".
12H00 La Semaine Verte
13H00 D'Hier à Demain. Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
16H30 Le Francophonissime. Jeu-questionnaire sur la langue française.
14H00 Les Jeux d'été du Canada. Résumé de la semaine écoulée, entrevues, présentation de la deuxième semaine.
15H30 L'Heure des Quilles
17H00 Rencontres. Invité: Juan Luis, jésuite, auteur du "Catéchisme por aujourd'hui".
17H30 Sons et Brioches. Invités: Le Quatuor Fresk, de Suède.
18H00 Une Fenêtre sur le Monde. "Korea".
18H30 Téléjournal
18H35 L'Oeil Apprivoisé. La création artistique chez les adolescents. "Un dessin à la sculpture".
19H00 Quinze ans plus tard. Téléroman. Elise et Florence renouent leur amitié d'autrefois.
19H30 Les Beaux Dimanches. Camp Fortune. "Monique Leyrac chante Félix Leclerc".
20H30 Les Beaux Dimanches. Les Grandes Batailles du passé; Les grandes Batailles du Passe: Panipat 1526.
21H30 Les Beaux Dimanches. Carcajou et le péril blanc. "L'autre Monde". Les vieux Indiens parlent aux pierres pour entrer en communication avec les esprits. En termes indiens, on appelle cette manifestation la suerie (dernière).

22H30 Téléjournal
22H45 Sports-Dimanche
23H00 Ciné-Club. Himiko. Drame. Voir les films Radio-Canada.

lundi 15 aout

10H00 Du Soleil à 5 Cents. "La Bataille de la dame de pique".
10H15 Saturnin, le Petit Canard. "Saturnin et le triste sire Belette".
10H30 Conseil-Express. De Trois-Rivières. André Perreault parle des bébés nageurs sans appareil.
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 La Demoiselle D'Avignon. François déclare son amour à Koba. Mais celle-ci n'a-t-elle pas prêté serment à sa Majesté". Elle rencontre son frère, le prince héritier. Toujours ignorant de ce lien de parenté, François brise avec Koba.
12H00 Un Enfant parmi tant D'autres. Visite de divers pays avec des enfants comme guides. Brod et Mulphy de Wyoming.
12H30 Les Animaux chez eux. "L'avenir qui nous attend".
13H00 Sur des Roulettes. Jeu-questionnaire sur la langue parlée. De Trois-Rivières.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays. De Toronto.
14H30 Cinéma. Mademoiselle Stop ou les Petits Matins. Comédie. Voir les films Radio-Canada.
16H00 Animagerie. Marionnettes et films d'animation.
16H30 Le Monde Enchanté d'Isabelle. "Jacques et son double".
17H00 L'énéide. Feuilleton en six époques d'après le poème de Virgile. Enée ne parvient pas sans mal en Italie malgré la protection de sa mère, Vénus. Junon se charge de lui tendre mille pièges. C'est ainsi qu'ume tempête disperse sa flotte et le jette sur la côte d'Afrique où Didon, reine de Carthage, lui fait le meilleur accueil.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux: soccer, lacrosse et tennis.
19H00 Daniel Boone. "Le Prix d'une trahison".
20H00 Les Brigades du Tigre. Série policière.
21H00 La Pèche Miraculeuse. Chronique.
22H00 Le Son des Français DAmérique. "Les Créoles". Les Noirs et les mulâtres du sud-ouest de la Louisiane qui parlent français et jouent de la musique Cajun.
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux.
23H30 Urba 2000. "Bologne: une ville ancienne pour une société nouvelle."
24H30 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. "Les Bijoux du roi". La

Avis Public

Ottawa, le 29 juillet 1977

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LA RADIODIFFUSION MULTILINGUE

Dans son avis public du 28 mars 1977, le Conseil indiquait que toute demande en vue de l'établissement d'une station multilingue à Toronto devait faire l'objet d'une discussion publique et être l'occasion de soulever un certain nombre de questions fondamentales. C'est pourquoi il a fait appel au public en vue de connaître ses commentaires.

L'audience publique qui commencera le 20 septembre 1977 au Holiday Inn, Armoury et Chestnut, Toronto (Ontario), comportera deux parties. La première portera sur la discussion d'une politique relative à la radiodiffusion multilingue au Canada et la seconde sera consacrée à la considération des demandes reçues en vue de l'établissement d'une station de télévision multilingue à Toronto (Ontario).

Le Conseil rappelle aux intéressés que les commentaires reçus du public peuvent être examinés au Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Lise Ouimet,
Secrétaire général.

Avis Public CRTC 1977-78

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

mardi 16 aout

10H00 Au Jardin de Pierrot. "Le Petit Indien."
10H15 Topino. Les aventures d'un rat musqué.
10H30 Conseil-Express
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 La Grande Aventure. "Sur les traces de l'homme."
12H00 Francis aux Paradis Perdus. "En suivant les nomades."
12H30 Charlie Chaplin. "Boutique de prêteur sur gages."
13H00 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays. De Rimouski. "Les Artisans."
14H30 Cinéma. La Castiglione. Drame. Voir les films de Radio-Canada.
16H00 Animagerie
16H30 Picotine. "Pauvre jujube".
17H00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Avec l'équipage de la Calypso. "Au coeur des récifs des Caraïbes.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux: canoë, balle molle, natation, plongeon, soccer et cyclisme.
19H00 Le Monde Merveilleux de Disney. "Prisonniers du canyon." Le kayak gagna ses lettres de noblesse surtout durant les Olympiques de Munich, en L972. Le jeune Robert Scott se décourage lors d'une épreuve de classification.
20H00 Football Canadien. Du Lansdowne Park à Ottawa, les Rough Riders rencontrent les Tiger Cats d'Hamilton.
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 Les Jeux d'été du Canada
23H30 Ainsi va la vie
24H30 Cinéma. L'Astragale. Drame. Voir les films Radio-Canada.

mer. 17 aout

10H00 Minute Moumoute. "Cétacé": "Vendeur de rien". Boulimie: "La Cosmonaute". "Sur un banc". "Ma tête de pomme". "Le Zèbre".
10H15 Tribulle. "Le Cheval".
10H30 Conseil-Express
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 Tang. "Le Maître chanteur".
12H00 Le Monde en Liberté. "La Plage".
12H30 Les Faucheurs de Marguerites. Les funérailles de Mme Dabert permettent à Edouard de revoir sa femme et son fils. Pour le réconforter, Jules Joly lui demande de se rendre en Allemagne pour assister à titre de reporter, aux essais du comte Zeppelin.
13H00 Sur des Roulettes. De Rimouski.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays. De Rouyn.
14H30 Le Temps de Vivre
16H00 Animagerie
16H30 La Fricassée. Sketches, chansons et films d'animation.
17H00 Vivre et Survivre. "Danakil désert interdit".
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux: canoë, balle molle, natation, plongeon, soccer, cyclisme et tir.
19H00 La P'tite Semaine. Téléroman.
19H30 Cinema: La bataille des Ardennes.
22H00 Les Festival International de Jazz de Montreux
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 Les Jeux d'été du Canada
23H30 Les Ambroises. Reprise de **Femme d'aujourd'hui.**
24H30 Cinéma. Le Dictateur. Comédie. Voir les films Radio-Canada.

jeudi 18 aout

10H00 Les Chiboukis. "Les Chicoukis se ressemblent."
10H15 Les Histoires Merveilleuses du Signor Franco Cavani. "Le petit qui voulait voler."
10H30 Conseil-Express
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 La Maison des Bois. Hervé savoure le plaisir de revoir son père qui profite d'une permission. Cette joie est perturbée par l'annonce de la mort de Marcel.
12H00 Le Jeune Fabre
12H30 Les Animaux chez eux. "Le Monde des fourmis et des aphis."
13H00 Sur des Roulettes. De Jonquière.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays. D'Ottawa.
14H30 Cinéma. Les Serruriers du sommeil. Documentaire. Voir les films Radio-Canada.
16H00 Animagerie
16H30 Fanfreluche. "Alice au pays des merveilles."
17H00 Ardéchois, Coeur Fidèle. 2e de 6: Pour venger la mort de son frère Antoine, Toussaint Riveyre se fait admettre dans la grand Société d'ouvriers, les Devoirants. Il portera désormais le surnom d'Ardéchois.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux: balle molle, natation, plogeon, soccer, cyclisme, tir et lacrosse.
19H00 Sur la côte du Pacifique. "L'Inspecteur". Relic profite de son poste "D'inspecteur bidon" pour s'amasser une petite fortune billots, au détriment de Nick et des ratisseurs de grèves.
19H30 Y a pas de Problème. Téléroman. Charlie et Hervé se font arrêter par la police. Charlie, qui s'est fait proposer une forte somme serait-il en danger?
20H00 Les Grands Films. Ces Messieurs de la gâchette
22H00 Terre et Moissons. L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement.
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux.
23H30 Angoisses. Suspense. Voir les films Radio-Canada.
1H00 Cinéma. L'Héritier. Drame. Voir les films Radio-Canada.

ven. 19 aout

10H00 Clak. "Milieu, bouts".
10H15 Les Histoires de Benjamin. "Raconte maman".
10H30 Conseil-Express. "Les Services gouvernementaux provinciaux.
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 Les Aventures de Tom Sawyer. "Un nouveau coup de Joe l'Indien". Chez le menuisier Potter, Tom revoit Joe dormant dans l'un des cercueils, Tom et Huch avertissent les villageois du danger que court l'épouse du juge.
12H00 Le Monde en Liberté. "Rituels indiens".
12H30 La Cuisine d'ailleurs
13H00 Sur des Roulettes. De Rouyn.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays
14H30 Cinéma. Le Sous-marin de l'Apocalypse. Aventures. Voir les films Radio-Canada.
16H00 Animagerie
16H30 Maigrichon et Gras-Double. "Ciceron l'automate".
17H00 Les Jeux d'été du Canada. Les faits saillants des Jeux: soccer, balle molle, natation et lacrosse.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Les Jeux d'été du Canada. Cérémonie de clôture.
19H30 C'était hier
20H30 Aller-Retour
21H00 Documents
22H00 Par 27
23H00 Cinéma. Pas d'amour pour Johnny.
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
1H15 Ciné-Nuit. Le Gang des otages. Drame. Voir les films Radio-Canada.

samedi 20 aout

9H00 Roquet, belles oreilles. Dessins animés.
9H30 Graine D'Ortie
10H00 Emile. "Emile à l'école".
10H30 Monsieur Rosée. "Monsieur Rosée au cirque".
11H00 Poly en Espagne. Jef vient habiter chez Théodore mais il ne plaît pas à Poly. Les enfants le surveillent, étonnés de le voir porter un col roulé ou un foulard.
11H30 Service Secret. Espionnage, avec des marionnettes.
12H00 Les Héros du samedi. Du Bassin Olympique. "Régates, aviron et kayac de vitesse".
13H00 Sporthèque. Compétitions olympiques. "Soccer" (2e de 3).
14H00 L'Heure de Quilles
15H00 Les Jeux du Québec. Ouverture.
17H00 Bagatelle. Dessins animés.
18H00 Génies en Herbe. La série nationale entre les équipes d'Ottawa et de Winnipeg.
18H30 Téléjournal
18H35 Partout
19H00 Cosmos 1999
20H00 Défi. "Une journée dans la vie de Gordon Sinclair".
20H30 Héli-Patrouille. "Détournement".
21H00 Les explorateurs du monde
22H00 L'Homme qui revient de loin
22H30 Téléjournal
22H45 Nouvelles du Sport
23H00 Cinéma. Les Colombes. Drame. Voir les films Radio-Canada.
1H15 Ciné-Nuit. La Bataille pour Anzio. Drame. Voir les films Radio-Canada.

dim. 21 aout

9H00 Mini-Fée
9H30 Le Roi Léo. "Le Léopard noir".
10H00 Le Jour du Seigneur
11H00 Second Regard. "Savoir fleurir où on a été planté".
12H00 La Semaine Verte
13H00 D'Hier à Demain. Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
14H00 Les Jeux du Québec
16H00 L'Univers des Sports. L'Omnium de tennis du Canada.
18H00 Une fénêtre sur le monde. "Jour de classe".
18H30 Téléjournal
18H35 L'Oeil apprivoisé. La création artistique chez les adolescents.
19H00 Quinze ans plus tard. Téléroman.
19H30 Les Beaux Dimanches. Bédard. **Camp Fortune.** "Diane Juster".
20H30 Les Beaux Dimanches. Le Sea Horse. Pièce d'Edward J. Moore. Une femme d'âge mûr a perdu la foi en l'amour. De retour de voyage, son amant se rend compte qu'il l'aime. Il veut l'épouser et avoir des enfants. Elle écoute ses aveux et là, éclate le drame.
22H00 Les Beaud Dimanches. L'infonie inachevée. Documentaire.
22H30 Téléjournal
22H45 Sports-Dimanche
23H00 Ciné-Club. Adoption. Drame. Voir les films Radio-Canada.

lundi 22 aout

10H00 Du Soleil à 5 Cents. "Un Martien perdu sur la terre".
10H15 Saturnin, le petit canard. "Saturnin et le chou vénusien".
10H30 Conseil-Express. De Trois-Rivières.
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 La Demoiselle d'Avignon. (9e de 13). Isolée par la tempête dans un chalet suise avec deux enfants dont elle a la garze, Koba est contrainte de pratiquer une opération grave pour sauver la vie de l'un de ces enfants. La presse s'empare de cet incident.
12H00 Un enfant parmi tant d'autres. "Mamadou de Tombouctou, du Niger".
12H30 Les Animaux chez eux. "La Nature qui chante".
13H00 Sur des roulettes. Jeu-questionnaire sur la langue parlée. De Trois-Rivières.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays. De Toronto. "La Route des pionniers".
14H30 Cinéma. J'ai tout donné: Johnny Hallyday. Documentaire. Halliday voyage aux USA, chante à l'Olympia et dit ce qu'il pense de la vie et des gens qu'il aime (Fr.72).
16H00 Animagerie. Marionnettes et films d'animation.
16H30 Le monde enchanté d'Isabelle. "Le Maître de la vie".
17H00 L'énéide. Début. Feuilleton en six époques d'après le poème de Virgile. **2e.** D'aventure en aventure, le récit d'2née se poursuit devant Didon. Anna sa soeur, la Cour de Carthage et les Troyens rescapés. Puis vient la nuit et le héros s'endort.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Propos en Confidences. Pierre et Dagenais se raconte (1re de 5).
19H00 Daniel Boone. "Le Trésor aztèque".
20H00 Les Brigades du Tigre. Série policière. "Le Crime du sultan". En 1912, la France et le Maroc ont signé un accord tacite malgré les réticences du sultan Moulay Afid. Celui-ci vit exilé à Enghien. Amateur de femmes, il reçoit d'aimables visiteuses, dont une chanteuse de music-hall, qui disparaît après sa visite galante.
21H00 La pêche miraculeuse. Chronique. "Trois femmes". Paul Vilard est en Allemagne, où il poursuit ses études musicales, lorsqu'il apprend la mort de son grand-père. La fin de son père suit de près. Revenu en Suisse, Paul rencontre Antoinete, devenue une femme attrayante, et Louise, mariée à un politicien.
22H00 Le Son des Français. "Réveille". Refusant l'éducation anglaise et le contact avec les Yankees, illetrés, les Cajuns n'avaient plus que la musique et la chanson pour dire leur culture et leur tradition.
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 L'Univers des sports. LOmnium de tennis du Canada.

mardi 23 aout

10H00 Au Jardin de Pierrot. "La Famille Tortue".
10H15 Topino. Les aventures d'un rat musqué.
10H30 Conseil-Express
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 La Grande Aventure. "Sur les traces de l'homme". Sous un soleil d'acier, dans une chaleur d'enfer, l'équipe de recherchistes espère toujours trouver quelques traces de l'homme.
12H00 Francis aux paradis perdus. Documentaire sur les visages disparus ou en voie de disparition de l'Afrique. "Pasteurs Toubouris".
12H30 Charlie Chaplin. "La Femme". Pour gagner les bonnes grâces de son futur beau-père, Chaplin se déguise en femme.
13H00 Sur des Roulettes. De Rivière-du-Loup.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays
14H30 Cinéma. Quand le rire était roi. Montage de bandes comiques. Anthologie de gags dont étaient trufées les comédiens américains des années 20.
16H00 Animagerie
16H30 Picotine. "Le Clown volant".
17H00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Avec l'équipage de la Calypso. "Le Poisson qui a gobé Jonas". Au large de la péninsule du Yucatan se rassemblent, tous les ans à date fixe, des dizaines de milliers de mérous. Alors qu'ils vivent toute l'année en solitaires, ils se réunissent pour frayer et certains viennent de plusieurs kilomètres.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Propos et Confidences. Pierre Dagenais (2e de 5).
19H00 Le Monde Merveilleux de Dsney. "Le Ciel de grand-père (1re de 2). Un grand-père ex-pionnier de l'aviation garde en pension le jeune Abner. La passion d'Abner pour l'aviation est servie à souhait lorsqu'il découvre un vieux "coucou" rangé dans la grange de grand-père.
20H00 Rétro-Spec. jeu-questionnaire.
20H30 La Chorale du l'Université de Moncton
21H00 Rue des Pignons. Téléroman. Quelle ombre y-a-t-il au bonheur de Fifine? Le docteur Groulx demande à Laura de partager sa vie.
21H30 Consommateurs avertis. "Spécial d'une heure sur l'énergie solaire et éolienne".
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 Ainsi va la vie. Une sélection de Femme d'aujourd'hui. "Un village nommé Ivoire".
24H30 Cinéma. Les Caïds. Drame. Voir les films Radio-Canada.
2H00 Téléjournal

mer. 24 aout

10H00 Minute Moumoute.
10H15 Tribulle. "Le Canard".
10H30 Conseil-Express
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 Tang. "La Résurrection de Rioo". Kioo absorbe l'élixir de Tang et perd la mémoire. Mme de Hoog compte rajeunir de 2& ans grâce au sérum de Tang, mais...
12H00 Le Monde en Liberté. "Le Cratère Ngorongoro".
12H30 Les Faucheurs de marguerites. Edourard a assisté aux essais du comte Zeppelin et son reportage est extraordinaire. L'exemple et les conseils du vieil homme lui ont redonné le goût de la bataille.
13H00 Sur des Roulettes. De Rimouski.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays
14H30 Le Temps de Vivre
16H00 Animagerie
16H30 La Fricassée. Sketches, chansons et films d'animation.
17H00 Vivre et Survivre. "C'est si loin Umfolozi". Long périple du rhinocéros entre Umfolozi, leur tere natale et le jardin zoologique e Whipsade.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du sport

levision-cine-radio-television-cine-radio-television-ci

Les films a Radio-Canada

18H30 Propos et confidences. Pierre Dagenais (3e de 5).
19H00 La P'tite semaine. Téléroman. "L'Ancien Flirt de Ginette". Selon l'horoscope, Lucien doit affronter les pires surprises au cours de la journée. Ginette lui annonce la venue de son ancien prétendant.
19H30 Les jeux du Québec
20H30 Il est difficile d'être un pingouin. Documentaire tournée en Antarctique. Observation des pingouins durant les quatre mois de la reproduction.
21H30 Baseball. Directement du Kingdome Stadium à Seattle, les Blue Jays de Toronto visitent les Mariniers de Seattle. En cas de pluie
21H30 A Communiquer
24H00 Téléjournal
24H20 Nouvelles du Sport
24H30 Rozanne Carlisle. Reprise de Femme d'aujourd'hui. L'ACDréservait les services de Mme Roxanne Carlisle à titre de conseiller spécial sur le rôle de la femme dans le développement international.
1H30 CBFT - Téléjournal

jeudi 25 aout

10H00 Les Chiboukis. "Les Chiboukis triangulaires".
10H15 Les Histoires Merveilleuses du Signor Franco Cavani. "Camille, le crocodile".
10H30 Conseil-Express
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 La Maison des Bois. La guerre finie, le village est en liesse. Michel et Bébert font leurs adieux avant de regagner la capitale.
12H00 Le jeune fabre
12H30 Les Animaux chez eux
13H30 Sur des Roulettes. De Jonquière.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays
14H30 Cinéma. Opéra de la vie. Documentaire. Voir les films Radio-Canada.
16H00 Animagerie
16H30 Fanfreluche. "Rose Latulippe".
17H00 Ardéchois, coeur fidèle. Ardéchois arrive à Montpellier. Ses questions sur Tourangeau et sur la rive de Tournon finissent par éveiller ses soupçons des Gavots. A bézeirs. Tourangeau dans Quartier est convoqué en secret par ses camarades.
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Propos et Confidences. Pierre Dagenais (4e de 5).
19H00 Sur la côte du Pacifique. "Les Bonnes Plaisanteries". Margareth et le colonel Franklin, en excursion de pêche, sont victimes d'un tour qui aurait pu prendre une tournure tragique.
19H30 Y a pas de Problème. Téléroman. Henri croit qu'Hercule a envoyé une lettre anonyme à son amie, ce qui les amène à un combat de boxe.
20H00 Les Grands Films. South Pacific. Comédie. Voir les films Radio-Canada.
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du sport
23H00 Angoisses. Dans l'engrenage. Policier. Voir les films radio-Canada.
24H30 Cinéma. Un conde.

ven. 26 aout

10H00 Clak. "Plein, vide".
10H15 Les Hisoitres de Benjamin. "Mais, qui est le coupable?".
10H30 Conseil-Express. "Les Services gouvernementaux provinciaux".
11H00 Les Trouvailles de Clémence
11H30 Les aventures de Tom Sawyer. "Mystère de la grotte".
12H00 Le monde en liberté. "L'eau"
12H30 La Cuisine d'ailleurs
13H00 Sur des roulets. De Rouyn.
13H30 Téléjournal
13H35 Reflets d'un pays. De Rimouski.
14H30 Cinéma. J'ai mon voyage. Comédie. Voir les films Radio-Canada.
16H00 Animagerie
16H30 Maigrichon et gras-double. "Sinistari".
17H00 Les Cirques du monde. "Le Ciruqe Knie, cirque national suisse".
18H00 Ce Soir
18H25 Nouvelles du Sport
18H30 Propos et confidences
19H00 Encore Debout. Variétés de Moncton.
19H30 C'était hier
20H30 Aller-Retour
21H00 Documents
22H00 Par 27
22H30 Téléjournal
22H50 Nouvelles du Sport
23H00 Cinéma. Naigret à Pigalle.
1H00 Ciné-Nuit. La Femme écarlate. Comédie. Voir les films Radio-Canada.

Samedi 13 août

23H00 Cinéma. La Rupture. Drame. Sous l'effet de la drogue, un homme brutalise son jeune fils qui doit être hospitalisé. Sa femme s'installe dans une pension de famille près de l'hôpital et introduit une action de divorce. Le grand-père paternel du jeune garçon, riche industriel, veut s'assurer la garde de l'enfant et condie à un homme de main le soin de comprometre sa brue. (Fr.-It.-Belge 70).

1H15 Ciné-Nuit. L'Amour à vingt ans, Cinq histoires d'amour dont l'action se passe à Paris, Rome, Tokyo, Berlin et Varsovie. (Fr.-It.-Nippo-Pol. 61).

Dimanche 14 août

23H00 Ciné-Club. Himiko. Drame. A une époque éloignée de l'histoire du Japon, une région montagneuse est habitée par deux peuples rivaux. L'un raffiné, adore le Dieu-Soleil, l'autre, primitif, vénère le Dieu-Terre. De retour d'un long voyage, un jeune guerrier retrouve sa demi-soeur, prêtresse et prophétesse du Dieu-Soleil, et devient son amant. Mais il la trompe avec une suivante et la prêtresse obtient son bannissement après torture. Une guerre s'ensuit entre les deux peuples. (Jap. 74 - sous-titrés).

Lundi 15 août

14H30 Cinéma. Mademoiselle Stop ou Les Petits Matins. Comédie. Une jeune sténo belge décide de se rendre sur la Côte d'Azure en faisant de l'auto-stop. De voiture en voiture, elle descend à Paris puis gagne Cassis où le dernier automobiliste deviendra l'élu de son coeur. Fr. 62).

Mardi 16 août

14H30 Cinéma. La Castiglione. Drame. La cousine de Cavour sauve des mains des policiers autrichiens un jeune patriote qui disparaît aussitôt. Ayant vainement attendu son retour, elle épouse le comte de Castiglione et se rend avec lui à Paris où elle est présentée à Napoléon III. Fr.-It. 53).

24H30 Cinéma. L'Astragale. Drame. En s'évadant de prison, une jeune femme se brise un os du pied, l'astragale. Elle est secourue par un homme recherché par la police. Il l'emmène chez lui où elle est soignée, puis conduite à l'hôpital. Elle s'éprend de lui. Il est arrêté et mis en prison. Pour l'aider à retraire avec lui sa vie, la jeune femme se livre à la prostitution. Fr.-All. 68).

Mercredi 17 août

24H30 Cinéma. Le Dictateur. Comédie. Un juif combattxnt de 1914, devenu aménsique, reprend conscience alors qu'Hynkel arrive au pouvoir et tombe amoureux d'une jeune Juive. Il fuit les persecutions antisemites avec un antitasciste et est mis dans un camp, tandis qu'Hyndel rencontre un autre dictateur. L'homme s'évade, déguisé en rasciste. On le prend pour Hyndel et il prononce un grand discours humaniste, à la stupéfaction de ses lieutenants. USA, 40).

Jeudi 18 août

14H30 Cinéma. Les Serruriers du sommeil. Documentaire. Les chercheurs tentent de franchir les frontières de l'inconscient onirique. Fr. 71).

23H30 Angoisses. Une cover-girl s'achète une magnifique Rolls. La conduite hallucinante de la luxueuse voiture lui fait croire qu'elle est hantée par la victime d'un drame passionnel. Brit.).

1H00 Cinéma. L'Héritier. Drame. Après la mort de son père dans un accident d'avion un jeune homme rentre en France pour gérer l'empire financier familial. Il entreprend des visites d'usines en même temps que la transformation de son magazine d'information. La première édition de son magazine renouvelé aura pour reportage central son propre beau-père, instigateur de l'accident où est mort son père. Fr.-It. 73).

Vendredi 19 août

1H15 Ciné-Nuit. Le Gang des Otages. Drame. Un homme qui a fait de nombreux séjours en prison s'associe à deux autres truands. Une prostituée les sort d'une mauvaise pase et finit par épouser l'ancien prisonnier. Accusé d'avoir assassiné un magnat de la pègre, celui-ci est arrêté de même que l'un des truands. La prosituée leur fournit des armes au cours d'une visite et le trio s'évade du palais de justice en emmenant un magistrat comme otage. Fr.-It. 73).

Samedi 20 août

23H00 Cinéma. Les Colombes. Drame. Le fils d'un avocat qui a des visées politiques épouse chanteuse issue d'un milieu populaire. Les ambitions professionelles de sa femme ennuient le jeune homme, surtout lorsqu'il s'aperçoit que son père s'y intéresse personellement. Un oncle du jeune homme, devenu alcoolique depuis la mort de sa fille dans un accident d'auto, s'ingénie à créer des ennuis à son frère. Par ailleurs, la soeur de la chanteuse fait partie d'un groupe de contestataires. Can. 72).

1H15 Ciné-Nuit. La Bataille pour Anzio. Drame. Le 22 juin 1944, 253 navires de guerre débarquent 35,000 hommes à Anzio avec mission de détruire les forces d'un général allemand. L'opération surprise réussit pleinement laissant la route libre à une rapide victoire. Mais, les alliés n'osent pas avancer (It. 68).

Dimanche 21 août

23H00 Ciné-Club. Adoption. Drame. Une célibataire de 42 ans veut avoir un enfant, mais son amant, marié et père de deux enfants, refuse. Elle déversé son trop-plein d'affection sur une jeune fille qui a été confiée à la garde de l'Etat par ses parents.

Mardi 23 août

24H30 Cinema. Les Caïds. Drame. Un cascadeur savue de la police un jeune homme qui vient d'abattre sa maîtresse. Un ami cache celui-ci chez sa soeur en province. Le cascadeur et son ami acceptent de se joindre à un vol de banque mais l'affaire tourne mal et l'ami est tué. Sa fille s'allie alors avec le cascadeur pour faire évader l'autre jeune homme. Les deux jeunes gens fuient vers la Normandie avec l'espoir de s'embarquer pour l'Australie Fr.-It. 72).

Jeudi 25 août

14H30 Cinéma. Opéra de la vie. Documentaire. Le Mexique et les mexicains vus par François Reichenbach Fr. 70).

20H00 Les Grands Films. South Pacific. Comédie musicale. Une infirmière tombe amoureuse d'un planteur français. Un lieutenant s'éprend d'une indigène, et un soldat un peu bouffon sème la joie parmi ses compatriotes en exil.

32H00 Angoisses. Dans l'engrenage. Policier. Amoureux d'une de ses élèves, un professeur tue sa femme. Il camoufle son meurtre et possède un alibi inattaquable. Il reçoit toutefois des lettres anonymes dont l'auteur prétend connaître la vérité.

Vendredi 26 août

14H30 Cinéma. J'ai mon voyage. Comédie. Marié à une Canadienne, un Français établi à Québec accepte un posté à Vancouver. Avec ses deux enfants et leur chien, le couple dévide de franchir le pays en roulotte. La méconnaissance de l'anglais devient vite une source d'ennuis pour les deux époux. A Vancouver, on prend le mari pour un riche industriel français attendu pour la signature d'un important contrat Can. 73).

1H00 Ciné-Nuit. La Femme écarlate. Comédie. Une femme a été dépossédée de l'entreprise familiale, une usine de parfum, par son directeur commercial. Elle décide de se venger et de le tuer. En attendant le jour fatidique, elle prend le parti de dépenser follement le peu d'argent qui lui reste Fr. 69).

CBEF 540

PROGRAMMATION ETE '77
du 6 juin au 4 septembre

Voici une brève description de nos émissions locales et de quelques nouvelles émissions du réseau pour la saison d'été.

Si vous avez des commentaires ou des questions, écrivez à:
CBEF, Société Radio-Canada, 267, rue Pélisser, Windsor, Ont. N9A 4K5.
Ou encore téléphonez-nous au (519) 254-6461.

EMISSIONS LOCALES DU LUNDI AU VENDREDI

6H00 à 9H00 Bonjour Sud-ouest. Commencez votre journée de bonne humeur en écoutant Stéphane Boisjoly. Musique entraînante, nétéo, informations, carnet des événements, concours et entrevues, entrecoupés de réalisation: Paulette Richer.
9H00 à 9H30 Coup de soleil. Emission légère animée par Murielle Paquin. Documents estivaux entrevues, musique et chansons choisies sont au programme.
16H00 à 17H00 L'heure de pointe. Robert Devanthéry vous accompagne sur le chemin du retour avec de la musique populaire, les nouvelles du sport, la chronique de l'emploi et le carnet des événements. Le tout est parsemé de commentaires et de blagues qui lui sont propres.
17H15 à 18H00 L'express du sud. Emission d'affaires publiques allégée de beaucoup de musique pour la saison estivale. Animation: Pierre Pilon, Réalisation: Mina Grossman.

SAMEDI

11H00 à 12H00 Jeunesse-magazine. Chronique scientifique, coin du disque, entrevues, carrières et professions, sports et loisirs et débats entre étudiants sont quelque-uns des éléments de cette émission bimensuelle débutant le 18 juin, qui s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans. Animateurs: Murielle Paquin, Peirre Pilon Stéphane Boisjoly et Robert Devanthéry. Réalisation: Robert Devanthéry. Bon Week-End sera présenté l'autre semaine.

CHANGEMENTS RESEAU DU LUNDI AU VENDREDI

9H30 à 11H30 A chacun son tour. Emission musicale animée par un annonceur européen, débutant le 1er juillet.
23H00 à 24H00 Emission sportive qui remplace 'A toi Jean-Maurice'

DIMANCHE

9H00 à 10H00 L'histoire du credit social
14H00 à 15H00 Chronique du disque
16H00 à 18H00 Temps libres Emission sportive.
19H00 à 20H00 Croissant Emission de disques animée par Jean-François Doré.
20H00 à 24H00 Guy Maufette

NOUVELLESNOUVELLES
13H00 à 14H00 Econothèque Vaste magazine économique et politique.
15H00 à 18H00 Chez-moi Emission disc-jockey animée par Jacques Boulanger.
18H00 à 19H00 Tour de Chant Emission musicale
18H20 à 19H00 Dialogue. Raymond Laplante anime cette émission à caractère religieux.

19H03 à 20H00 Tour de Chant Emission musicale
Minuit à 1H00 Carrefour Nocturne Emission musicale de Toronto.

Nos bulletins de nouvelles demeurent inchangés.
N.B. Ces changements sont publiés sous toutes téserves.

Avis Public

Ottawa, le 20 juillet 1977

APPEL DE DEMANDES EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN SERVICE DE RADIO MF DANS LA REGION DE SAINT-JEAN [NOUVEAU-BRUNSWICK].

Le Conseil est disposé à recevoir des demandes en vue de l'établissement d'un service de radio MF dans la région de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).

Les demandes devront être présentées au plus tard le 30 septembre 1977.

Dans sa décision 77-418 du 20 juillet 1977, où il refusait le renouvellement de licence de CFBC-FM Saint-Jean, le Conseil informait les parties intéressés que la fréquence utilisée actuellement par cette station serait disponible après le 30 septembre 1977.

Le Conseil annoncera plus tard le moment et le lieu de l'audience publique où il entendra ces demandes et à quel endroit on pourra en prendre connaissance.

Le public aura l'occasion de soumettre des commentaires concernant ces demandes en écrivant au soussigné à 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), K1A 0N2 et en faisant parvenir au requérant une copie des commentaires au moins vingt (20) jours avant l'audience.

Lise Ouimet,
Secrétaire général.



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

L'ENTRETIEN DES PLANTES D'APPARTEMENT

PAGE FEMININE

(S.O.P.)—Décoratives, mais fragiles, elles dépérissent rapidement si elles ne sont pas soignées comme il se doit.

LE PROBLEME DE LA TERRE

Le fond des récipients doit être drainé par 4 à 5 cm de gravillons ou de tessons et jusqu'à 10 cm pour les vases de 40 cm d'ouverture pour la terre: deux volumes de terreau de feuilles un volume de terre de bruyère, un demi-volume de sable et un demi-volume de tourbe émiettée. Le tout bien brassé.

LA PLANTE DOIT CHANGER DE POT

Une plante a besoin d'être rempotée, lorsque ses racines tapissent les parois du pot. Certains signes extérieurs permettent de s'en rendre compte: lorsque la plante a toujours soif et que l'eau d'arrosage pénètre dans la terre comme à travers une passoire.

Pour ôter la plante de son pot; taper le rebord de celui-ci contre une partie fixe d'un petit coup sec. La motte se dégagera encore mieux si vous avez la sage précaution de bien l'imbiber d'eau quelques minutes avant cette opération.

Choisissez un pot de calibre légèrement supérieur; on a toujours tendance, croyant bien faire, de rempoter dans des pots trop grands. C'est une erreur et comme le disent les jardiniers: mieux vaut rempoter souvent qu'une fois dans un pot trop grand.

Placez un tesson au fond du pot, recouvrez-le d'un peu de terre, glissez votre plante dans le pot en la tenant bien droite, puis commencer à remplir le pot avec le compost prévu. Une plante bien rempotée doit avoir reçu autour de sa motte un certain volume de terre tassée adhérant régulièrement sans cavité entre cette motte et les parois du pot. Pour ce faire prenez une petite spatule en bois qui vous servira à glisser et tasser la terre autour de la motte.

Pour terminer ce rempotage tassez bien régulièrement la surface avec les pouces. Ajustez le niveau de la terre de façon à laisser une marge suffisante pour l'arrosage. Pour imbiber correctement la terre, il est nécessaire d'arroser plusieurs fois. La "cuvette" laissée à cet usage à la surface du pot contient un volume d'eau restreint.

Le travail de rempotage est terminé. Mettez votre plante pendant quelques jours dans un endroit chaud sans air provenant de l'extérieur, sans courant d'air.

Quand la plante aura "repris" elle pourra retourner sa place.

LE PROBLEME DE LA CHALEUR

Il semble le plus important, alors qu'il est le plus simple. La température doit se situer entre 16, 18 ou 20 degrés au maximum ce qui est le cas de tout appartement habité. Il faut éviter la proximité de la source de chaleur pour installer vos plantes: 1m50 est la bonne distance.

LE PROBLEME DE L'ARROSAGE

La terre doit rester légèrement humide, comme le sont les sous-bois tropicaux. Deux arrosages légers hebdomadaires suffisent. La valeur d'un verre d'eau pour un vase de 20 cm. Cette valeur varie pour chaque plante. Certaines ambiances plus sèches réclament des arrosages plus sérieux. Un critère: la terre ne doit ni se dessécher, ni se transformer en cloaque.

LE PROBLEME DE LA LUMIERE

C'est relativement simple, toutes les plantes doivent être installées en pleine lumière. Deux mètres de distance par rapport à une fenêtre sont un maximum. Par contre le soleil ne doit pas les frapper directement. Stores ou voilages évitent cet inconvénient, sauf pour les fenêtres, donnant vers le nord, plus favorables.

LE PROBLEME DES ENGRAIS

Il faut les employer en dilution, parce que c'est plus commode, plus propre et parce que la plante l'assimile rapidement, se conformer au mode d'emploi. Généralement les applications sont hebdomadaires ou bimensuelles.

LE PROBLEME DE LA TOILETTE

Les plantes respirent, la poussière les asphyxie, il faut les laver. Toutes celles dont le feuillage est à limbes développés (philodendrons, kentias, crotons), sont à éponger à l'eau claire, une fois par semaine. Celles dont le feuillage est fin (fougères, ficus benjamin) sont à doucher ou à vaporiser. Si vous pouvez les transporter tous les huit jours dans la salle de bains, une douche très douce à l'eau tiède est facile, sinon il faut se contenter du robinet de la cuisine.



Pour celles qui ne peuvent se permettre le bikini,voici un très joli maillot de bain à décolleté plongeant qui vous ira à merveille durant les chaudes journées de l'été. Vous apprécierez aussi son confort, pour vos randonnées à la piscine.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Vous serez beaucoup plus réceptifs que d'habitude; profitez-en pour tirer parti des renseignements qui vous seront donnés au vol. Intéressez-vous à des lectures sérieuses; elles vous seront profitables. Attention à votre argent.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Ne faites connaitre le résultat de vos recherches ou de vos travaux qu'après les avoir une fois de plus, bien vérifiés Soyez extrêmement discrets au sujet de certaines aventures clandestines. Méfiez-vous d'une personne jalouse.

GEMAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Si les événements ne prennent pas la tournure que vous souhaitez ne laissez surtout pas apparaitre votre mécontentement ou de l'irritabilité. Les intestins sont fragiles. Risques opératoires inopinés. La vie a pourtant ses compensations.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Journée favorable aux déplacements lointains. L'eau, pourtant, devrait vous faire peur. Vos parents s'inquiéteront en soirée. On finira par comprendre que vous aviez raison d'être sur la defensive.

LION ♌ du 23 juillet au 23 aout

Certaines gens sont en vacances, mais cela ne vous empêche pas de bien faire votre devoir, si vous voulez continuer de mériter la confiance des patrons. Un froid persiste chez l'autre sexe. Vous occupez le haut du pavé.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Une vieille dame s'intéresse à votre sort, mais jamais vous n'avez un bon mot pour elle. Ouvrez un peu les yeux autour. Beaucoup de nouveautés en réserve pour vous aujourd'hui dans les réunions de famille.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Ne vous contentez surtout pas de ne jeter qu'un coup d'oeil rapide sur les clauses juridiques d'un contrat. Ne touchez ni de près ni de loin les affaires louches. Essayez de surmonter une petite deception sentimentale.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Ne prenez pas trop d'engagements, faites preuve de bon sens et soyez diplomates avec vos supérieurs. Possibilité de réaliser des projets importants à condition d'agir avec calme et lucidité. Ne sous-estimez pas une difficulté.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Vous auriez tort de refuser systematiquement toutes les propositions que l'on est susceptible de vous faire, même si cela doit bouleverser votre rythme de vie et modifier vos habitudes.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv

Vous avez tort de ne penser qu'au présent. Cela vous fait une réputation de légèreté. Et l'être cher songe a son avenir. Un évènement imprévu vous plongera dans l'inquiétude. Mais tout tournera à votre avantage.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

La première partie de la journee vous sera favorable à tous points de vue. Mais l'heure sera à la prudence, car les astres semblent moins favorables en fin d'après-midi. Une personne amie vous causera une grande surprise en ce jour.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

On cherche a vous soutirer de l'argent, en faisant appel à vos sentiments. Pour une fois, pour vous il serait préférable de dire un non catégorique. Vous sortez enfin de votre routine. Les sentiments prennent le dessus.

S.O.P.

Regards sur la jeunesse

Admettons que 95% des jeunes sont conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités et qu'ils s'efforcent de se rendre dignes de la confiance qu'on met en eux.

C'est malheureusement l'autre 5% qui nous fait parfois porter un jugement très sévère sur la jeunesse moderne. Parce qu'il est plus bruyant que les autres et parce qu'on en parle davantage, le petit nombre des irresponsables donne une fausse image de cette génération.

Il est bon que des organismes sociaux fassent publiquement ce parallèle et mettent en relief les qualités de la grande majorité de nos adolescents. Se sentant plus appréciés, ceux-là seront peut-être encouragés dans leurs efforts pour se montrer de bons citoyens.

Ils ne sont pas nombreux, en effet, les jeunes qui se livrent à des actes illégaux ou qui s'adonnent à des abus de boissons ou de drogues qui les entraînent vers des actes répréhensibles.

Plusieurs de ces jeunes ne sont d'ailleurs pas entièrement responsables de leur attitude et on pourrait expliquer leur déchéance par l'existence d'une société qu'ils n'ont pas eux-mêmes créée.

Ce ne sont pas les jeunes qui ont donné naissance aux vastes complexes scolaires où la difficulté des contrôles favorise l'esprit de contestation.

Ce ne sont pas les jeunes qui fabriquent et mettent en vente la marijuana ou le hashish, les habituant ainsi à l'usage de la drogue jusqu'à l'intoxication quasi incurable.

Ce ne sont pas les jeunes qui s'introduisent de force, avant l'âge légal, dans les débits de boisson; des adultes les incitent à y venir sans souci des conséquences physiques et morales.

Ce ne sont pas les jeunes non plus qui tournent ces films où la sexualité et l'immoralité sont des invitations directes à l'abandon de tout principe.

Non! Les jeunes ne sont pas les seuls responsables de leurs faiblesses, car nous, les adultes, nous avons aussi notre large part de reponsabilité.

Non seulement comme pères et mères de familles, mais aussi dans le rôle que chacun de nous joue individuellement aux commandes de la société, sommes-nous vraiment conscients de l'influence déterminante que nous exerçons sur la jeunesse?

Avons-nous suffisamment prêché le bon exemple par nos paroles et notre conduite? Sommes-nous certains d'avoir donné à nos enfants le climat économique et social dont ils avaient besoin pour s'épanouir dans la bonne direction?

Bien sûr, ce ne sont pas les voyous et les drogués d'aujourd'hui qui mèneront le monde de demain; mais, plus ces inadaptés seront nombreux, plus il sera difficile aux éléments sains de parfaire la société qu'ils habitent.

La jeunesse n'est pas aussi perverse qu'on voudrait le faire croire. Comme un miroir convexe, elle réfléchit tout simplement, en les grossissant, les défauts de la génération adulte. A nous par conséquent de leur fournir la meilleure image possible.

Le coin du jeu

MOTS CACHES

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	E	R	S	D	N	E	R	T	M	E	P	E	E	N
2	D	U	E	D	E	I	O	N	U	M	A	T	R	S	O
3	A	Q	N	L	F	S	E	U	S	E	T	R	E	E	I
4	C	I	I	I	I	R	U	I	E	E	T	U	R	N	T
5	I	G	M	E	E	M	C	E	L	T	G	E	D	N	A
6	R	A	T	V	M	I	I	O	H	O	S	I	R	A	C
7	R	R	A	N	T	P	P	N	G	C	F	R	O	P	I
8	A	R	L	S	E	R	I	A	A	F	E	P	M	N	N
9	B	O	O	E	A	M	N	R	E	T	S	P	D	I	U
10	E	N	N	C	L	E	M	R	I	T	O	I	M	S	M
11	G	N	S	L	M	O	E	A	A	Q	C	I	U	E	M
12	A	E	R	M	U	N	V	T	H	T	U	R	R	P	O
13	R	L	E	C	C	U	E	I	I	C	P	E	R	E	C
14	E	B	H	E	A	R	L	O	R	E	E	I	S	U	S
15	R	E	C	S	E	D	N	O	R	F	S	M	E	T	S

Blennorragique
bravèrent
barricade

Communication
chers

Défie

Eliminatoires
escarmouche
escarpolette
empêcheuses
empiriques
emmenagogue

Egarer

Frondes
frivole

Gnosticisme

Indiction
indifférence

Méchament
mordre
miner

Nouet

Méchamment

Prieur
prêteur
puis
pannes
prêt
pris
peut

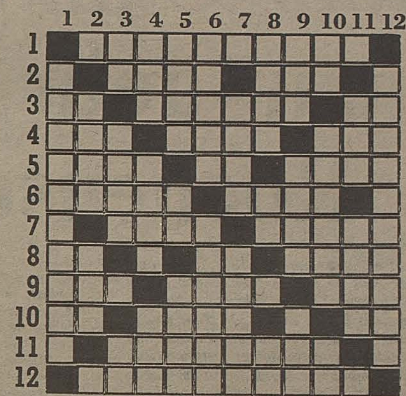
Ramifié

Sauvait
statère

Talons

Usurper

MOTS CROISES

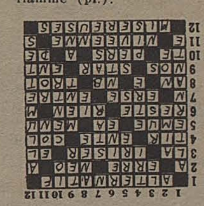


HORIZONTALEMENT

1 Qui altère les propriétés des corps.
2 Va à l'aventure. — Nouveau.
3 Article. — Faire apparaître l'irisation. — Article espagnol.
4 Art de lancer. — Sorte de greffes. — Cou.
5 Touchée, peinée. — Deux voyelles. — De peu de volume.
6 Ce qui demeure d'un tout. — Néant, nulle chose.
7 Anneau de cordage. — Qui est au centre de deux choses.
8 Année. — Notez bien. — Allure de cheval.
9 Les nôtres. — Vedette. — Marque le pluriel.
10 Pron. pers. — Entre le vert et le bleu. — Outil de la couturière.
11 Qui ressemble à la neige.
12 Personnes pauvres.

VERTICALEMENT

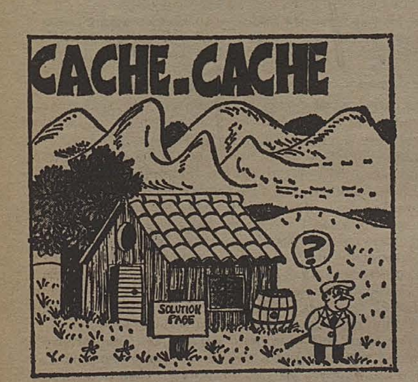
1 Qui alterne.
2 Prén. masc. — Patriarche.
3 Largeur d'une étoffe. — Adresse, finesse pour tromper. — Nég.
4 Choix. — Exister. — Plus mal.
5 Va à l'aventure. — En les — Liquide nourricier.
6 Souveraine. — Passer du dehors au dedans.
7 Etoile de cinéma. — Appuyée.
8 Charge d'un âne. — Deux voyelles. — Non vêtu.
9 Trois fois. — Du verbe mentir. — Douze mois (pl.).
10 Fille d'Inachos. — Point situé à égale distance de tous les points. — Voyelles jumelles.
11 Agent d'affaires. — De forme circulaire.
12 Brin de bois soufré qu'on enflamme (pl.).



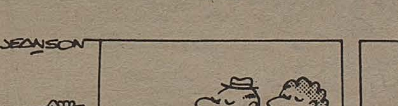
CACHE-CACHE

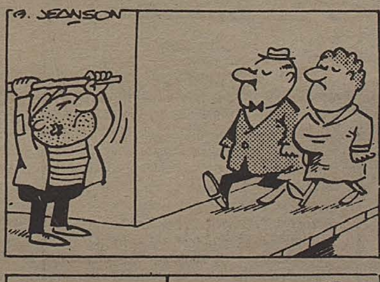
En regardant le dessin côté droit vers le bas, le buisson tourne le haut de la tête et la première chaîne de montagne le visage.

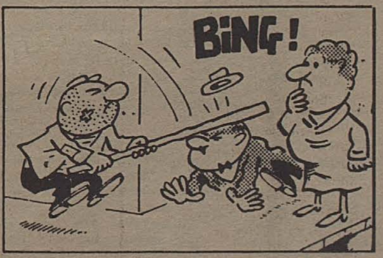
Réponse du No MEDAILLES

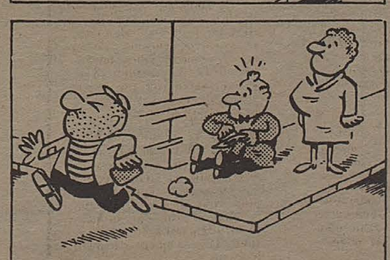


Où se cache le compagnon de ce promeneur ?











Radio-Canada par-delà les Rocheuses!

Dans la dernière parution de votre journal, Jacques Baillaut mentionnait que jusqu'en 1967, le Franco-colombien vivait dans un univers francophone totalement isolé. Cet isolement était d'ailleurs accentué par l'existence - depuis la fin des années 30 - d'une station anglaise de Radio-Canada à Vancouver. Manifestation du progrès technologique, cette station avait le sérieux inconvénient de ne montrer à toutes fins utiles que le visage anglophone du Canada, entraînant ainsi les Franco-colombiens à connaître leur pays par le biais d'une langue qui n'était pas la leur. La naissance en 1958 du "Soleil de Colombie" a suscité un regain de vitalité chez les communautés francophones de la Colombie-Britannique, et leurs espoirs n'ont pas été vains puisqu'ils bénéficient depuis décembre 1967 d'une station de radio de la chaîne française de Radio-Canada, à Vancouver, (CBUF-FM), à laquelle s'est ajoutée le 27 septembre 1976 une station de télévision (CBUFT).

Voici la deuxième partie de l'article de Jacques Baillant, tel que paru dans la revue In Search/En quête, vol. 4, no 1, du ministère fédéral des Communications. (Monsieur Baillaut a été un des premiers collaborateurs du "Soleil de Colombie). NDLR

Suite du No. 14

Une présence réconfor - tante

Mais, revenons au rôle véritable de Radio-Canada auprès des Colombiens francophones. Ce qu'elle offre, c'est un moyen de communication, puissant et rapide, qui établit un solide lien national permanent entre le Québec, bastion de la culture française en Amérique du Nord, et les francophonies satellites parsemant tout le Canada.

Ce lien, source d'une fierté culturelle retrouvée, a libéré le Canadien francophone de la Colombie-Britannique du sentiment de découragement et d'isolement qui l'animait. Radio-Canada le met en contact direct, dans sa langue maternelle, avec l'événement régional, national ou international, au moment même où il se déroule. Il lui suffit de tourner le bouton de son récepteur pour entendre les échos d'une culture qui lui est chère. . . chansonnettes, théâtre, littérature, musique, développements sociaux ou politiques; il n'a que l'embarras du choix grâce à cette réconfortante présence quotidienne.

En outre, CBUF-FM offre aux Colombiens quarante heures d'émissions locales par semaine. Réalisées en Colombie-Britannique, à propos de la Colombie-Britannique, ces émissions s'adressent aux résidents de la province. A l'échelle régionale, elles respectent les mêmes normes que les émissions nationales de la société.

Si elle informe le francophone des sujets qui le préoccupent, elle met également les ondes à son service pour lui permettre d'en dialoguer.

Un dialogue ouest-est.

La radio est partout. Qu'il s'agisse d'une réunion de la commission scolaire, de l'assemblée générale de la Fédération des Franco-Colombiens, ou même d'une campagne électorale, la radio observe, écoute, interroge et met en relief tous les aspects de la vie colombienne.

Elle cueille également et sème à tous vents l'information communautaire, facilitant ainsi la tâche des individus et des organisations. Grâce à elle, les initiatives locales ne passent plus inaperçues. De même, les troupes théâtrales, locales ou de passage, bénéficient maintenant d'un public confortable, alors qu'auparavant, par voie d'affiche, elles n'atteignaient qu'un nombre limité de paroissiens et les parents des acteurs.

Il en est résulté l'éclosion de nombreux centres culturels, clubs et associations de toutes sortes.

L'Ouest se sent vivre, et l'Est vient le visiter avec moins d'appréhension. Il y a dix ans, Félix Leclerc y chantait pour une poignée de paroissiens dans un sous-sol d'église; aujourd'hui, il joue à guichets fermés dans un théâtre de la ville, tout comme Pauline Julien, Renée Claude, Charlebois, ou même Gilbert Bécaud.

Il est d'ailleurs important de souligner que les anglophones bilingues sont de plus en plus nombreux à se précipiter au guichet dès qu'un artiste québécois se produit à Vancouver.

Quand on s'ouvre à l'autre.

Un autre aspect bienfaisant de la présence de Radio-Canada en Colombie-Britannique aura été la découverte par le Colombien anglophone d'un autre volet de la culture canadienne et la reconnaissance d'une présence française dans sa province. Il faut admettre, cependant, que cette reconnaissance ne se traduit pas encore par une acceptation unanime. Mais la fièvre a gagné presque tout le monde.

Au fur et à mesure que s'étend le réseau de Radio-Canada à travers la province, de nouvelles collectivités francophones se révèlent. C'est ainsi qu'en juin 1974, lors de l'inauguration du poste de relais CBWK de Terrace (à quelque 700 milles au nord de Vancouver), les représentants de la Société furent surpris, en se rendant sur les lieux, de l'importance de la population de langue française qu'ils y découvrirent. Alors qu'ils avaient envisagé une modeste réunion de notables locaux pour marquer l'événement, il se virent contraints de louer le stade municipal.

Au lendemain de cette journée mémorable, le journal de la région publiait une page spéciale, titrant en gros caractères et dans les deux langues: "Les Français prennent Terrace".

Et l'on dansa toute la nuit...

Plus de 600 personnes avaient dévoré à belles dents les quartiers de boeuf rôtis en plein air, avant d'assister à un spectacle de variétés de deux heures organisé par les habitants eux-mêmes, avec la participation de talents locaux. Tout ce monde dansa jusqu'aux petites heures du matin; et, depuis, le maire anglophone de la localité proclame chaque année une journée officielle des Canadiens-français, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

C'est alors un défilé monstre à travers les rues de la ville; puis, à nouveau, la rôtisserie en plein air et la danse autour des feux de joie allumés sur la place publique.

Par Radio-Canada, Terrace a rejoint le reste du Canada d'expression française et y puise un nouvel élan.

Ce n'est qu'un début.

Par la même voie, la vie française de Colombie se révèle au reste du pays qui, simultanément, découvre des valeurs culturelles insoupçonnées: qu'il s'agisse du jazz au son très particulier à la région ou des échos de la riche culture indienne de la côte du Pacifique.

Radio-Canada offre ainsi aux Français, un moyen de se rejoindre et de converser entre eux, tandis qu'une portion de plus en plus importante de la société anglophone se met à dialoguer en français. C'est là un phénomène nouveau, présage d'espoir pour l'avenir d'une plus grande unité canadienne.

Mais l'aventure ne fait que commencer. Depuis le 27 septembre dernier, par l'ouverture d'une station de télévision française à Vancouver, les voix francophones ont maintenant un visage.

Au fil des semaines, nous publierons dans cette section des articles et des chroniques concernant la vie de l'ensemble des francophones situés hors Québec. Il sera question de sujets vitaux touchant la plupart des communautés, de même que de chroniques traitant de langue, de tourisme et de services offerts aux citoyens par le gouvernement fédéral et ses agences. Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat, et les textes qui s'y trouvent sont publiés simultanément dans les 14 journaux hebdomadaires et bimensuels faisant partie de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Gérard J. Gagné, directeur
Direction des groupes minoritaires de langue officielle
Secrétariat d'Etat
Ottawa

...Et vogue la galère!

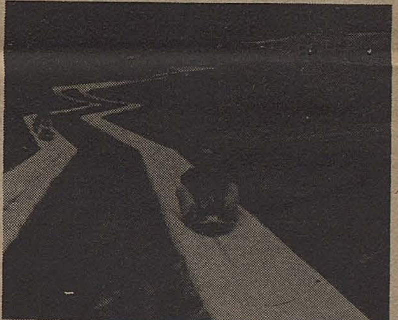
LE CANADA POSSEDE MAINTENANT DES GLISSOIRES D'ETE

Par Tony Sloan

La première glissoire d'été du Canada a été inaugurée le 7 août 1976 au mont Cascades (Québec), à environ 24 km (15 mi.) au nord d'Ottawa, où une pente de ski a été transformée en agréable passe-temps estival. A la fin de la saison, en octobre, on a enregistré plus de 90,000 glissades.

Déjà très répandu en Europe, la glissoire est formée d'une piste ou d'un couloir d'amiante et de béton sur lequel glisse un traîneau en fibre de verre. La machine rapelle le bobsleigh, ou mieux la luge, sauf que la personne s'assoit dessus au lieu de s'installer à plat-ventre.

Un frein permet de régler la vitesse de descente, qui peut atteindre 32 km/h (20m./h). On peut ainsi dévaler la pente de 600 m (2,000 pieds) en moins de



deux minutes une fois qu'on a maîtrisé l'art de négocier les virages par l'extérieur. Les flâneurs peuvent aussi descendre lentement en cinq bonnes minutes.

En raison du succès remporté par la glissoire d'été du mont Cascades et de la popularité de cette activité en Allemagne, où elle a été introduite en 1972, on projette d'en installer de nombreux autres au Canada en 1977.

Au mont Cascades les tarifs s'établissent comme suit: $1.50 pour un adulte ou $5. pour quatre personnes, et $1. pour les enfants; les enfants de six ans et moins sont admis gratuitement. Pour ce prix, le télésiège vous emportera en oscillant doucement jusqu'au sommet de la pente d'où vous pourrez effectuer une descente vertigineuse, à moins que vous ne soyiez un flâneur ou tout simplement un poltron.

La saison commence le 1er mai et se termine fin octobre.

Pour tout renseignement touristique sur le Canada, prière de communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Canada, K1A 0H6.

LE MOT DU JOUR

TELEVISION ET TELEDISTRIBUTION

S'il est vrai que la langue, c'est l'homme, c'est-à-dire puisqu'elle reflète la réalité sociale dans laquelle vit l'être humain, notre français d'aujourd'hui doit donc pouvoir s'adapter au rythme accéléré de votre société où règne la vitesse. En fait il y réussit en admettant par exemple l'apocope, c'est-à-dire la suppression de fin des mots trop longs pour les locuteurs toujours si impatients. Du mot télévision on a donné vite un raccourci: télé. Alors que TV est l'abréviation américaine, c'est télé qui se dit en français. Le terme télévision a donné d'autres dérivés: téléviseur, téléspectateur. Mais n'oublions pas que télé signifie "loin". Ce préfixe grec a donné également des dérivés directs: télédistribution qui signifie "distribution au loin", sans que celle-ci s'applique uniquement à la télévision. C'est la radiodiffusion et la télévision par câble.

Pour conclure, il y a deux familles de mots dérivés de télé. Ceux dans lesquels le préfixe télé a gardé son sens de "loin": téléphérique, téléphone, télédistribution et ceux qui viennent du premier élément de télévision: télécran téléspectateur, télé-couleur.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).